

47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 26 • mai 2014



SANTÉ

ÉDUCATION



INFRASTRUCTURES



BUDGET

2014

CULTURE



ÉCONOMIE



Économie

Grappes d'entreprises, le 2^e appel à projets Cluster 47 est lancé.

Emploi

Le Conseil général soutient les entreprises créatrices d'emplois.

Restauration scolaire

Du local dans toutes les assiettes des collégiens.

Programmer un développement harmonieux du Lot-et-Garonne



Thierry Daniel Vidal

Pierre Camani
Président du Conseil général
Sénateur de Lot-et-Garonne

En mars dernier, l'Assemblée départementale a adopté le budget du Conseil général pour l'année 2014. C'est un budget responsable qui privilégie une saine gestion de nos finances. C'est aussi un budget d'actions concentrées sur les priorités du Lot-et-Garonne en matières d'aménagement du territoire, de développement économique et d'emploi.

Budget responsable, car pour la cinquième année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts directs pesant sur les ménages lot-et-garonnais. De même, nous stabilisons le recours à l'emprunt pour ne pas reporter sur les générations futures les charges d'une dette trop lourde. Cet équilibre est le fruit d'un effort qu'avec mon équipe, nous avons initié en 2008 et que nous poursuivons scrupuleusement.

Sur le volet actions, l'enjeu est double.

Tout d'abord, nous avons l'ambition d'améliorer les conditions de vie des Lot-et-Garonnais en préservant et en développant les services de proximité essentiels au « bien vivre ensemble ». Notre programme de lutte contre les déserts médicaux est en phase de réalisation afin que chaque Lot-et-Garonnais puisse avoir accès aux soins sur tout le territoire. Les maisons de santé pluriprofessionnelles, une vingtaine à terme, sortent de terre les unes après les autres.

Enfin, le Conseil général va poursuivre et diversifier ses investissements d'avenir. Nous avons la volonté d'aider les entreprises à mieux s'organiser pour se développer plus vite, pour affronter plus efficacement la concurrence internationale et créer de l'emploi. Le Département est en train d'initier un écosystème économique lot-et-garonnais favorable à l'innovation, base de la reprise économique. Nous venons de lancer le deuxième appel à projets Cluster 47 pour permettre l'émergence de filières compétitives dans nos territoires.

En garantissant les solidarités territoriales, en favorisant l'émergence de projets économiques ambitieux, le Conseil général prouve son efficacité. Le supprimer ne sera pas un gage d'efficacité, encore moins d'économie. Le Département, modernisé par la parité, un nouveau mode de scrutin et une nouvelle carte cantonale, est plus que jamais prêt à construire l'avenir de l'ensemble des Lot-et-Garonnais. Avec mon équipe, vous pouvez compter sur ma détermination pour tenir ce cap.

47 MAGAZINE

Publication du Conseil général de Lot-et-Garonne,
Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9.
Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@cg47.fr
www.cg47.fr - www.47magazine.cg47.fr

Directeur de la publication : Jean-François Durante

Rédacteur en chef : Véronique Déleroy

Rédaction : Sandrine Tadiello, Véronique Déleroy
et Myriam Correia avec la collaboration de Chantal
Prodhomme, Éric Leurent, Jean-Pierre Hilaire.

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien
Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola,
Sophie Falléri-Vialard, Nathalie Buigues

Couverture : Alexandre Mouaci, Cg47-Xavier
Chambelland, Rémi Chambelland, Thierry Breton

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / Médiapost

Tirage : 164 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu
de forêts gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire
à l'adresse : 47magazine@cg47.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo,
des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.cg47.fr



SOMMAIRE

Dossier

Budget 2014 : le Conseil général aux côtes des Lot-et-Garonnais

p 4-5



CG47 - Xavier Chambelland

Économie

Le Département soutient les créateurs d'emplois

p 6

L'économie circulaire façon Boalia

p 7



Thierry Breton

Le cluster, outil de Demain

p 8

L'innovation, une priorité

p 9

Aménagement du territoire

Au plus près de chez vous ! Exemple des MSP et des Ehpad

p 10-11

Environnement

Du local dans toutes les assiettes !

p 12

Reconnaissance nationale pour l'Agenda 21 - PCET

p 13

Infrastructures

Agen - Villeneuve- sur-Lot : 2 € le trajet !

p 14

Les aménagements paysagers de la déviation de Villeneuve

p 15



Rémi Chambelland

Culture

Marguerite Duras aurait 100 ans...

p 16

Médiathèque

p 17

Occitanie

p 18

Tribunes

p 18

Agenda

p 19

Jeu

p 20

Le décret du Ministre de l'Intérieur portant délimitation des nouveaux cantons dans notre département a officiellement été publié fin février au Journal officiel à la suite de l'avis rendu par le Conseil d'État sur le projet de redécoupage initial. La nouvelle carte cantonale entrera ainsi en vigueur dès 2015 et marquera un vrai tournant de par l'innovation qu'elle introduit. Instauration de **la parité dans les Conseils départementaux**, qui leur permettra d'être un plus juste reflet de la société, **répartition plus équitable des citoyens dans des circonscriptions électorales remodelées**, enfin, et c'est une chance pour un département comme le nôtre, **l'équilibre est respecté entre zones rurales et zones urbaines en termes de représentation**, avec 13 cantons sur 21 à dominante rurale.

Cette réforme a permis de donner naissance à un Conseil départemental modernisé et rénové en profondeur. C'est une avancée majeure qui permettra au Département de rester le pivot des solidarités et la garante d'un aménagement du territoire harmonieux et équilibré. ■

Le dépistage sauve des vies ! Grâce aux efforts conjoints des instances médico-sociales et des financeurs, le Lot-et-Garonne est placé en tête des départements français en matière de dépistage des cancers. Le Conseil général entend bien conserver ce rang ! Aussi, la prévention des cancers demeure une priorité. Chaque année, il consacre près de 100 000 € pour faire reculer ce fléau et participe à toutes les campagnes de communication d'ampleur nationale. Le dépistage est primordial dans la prise en charge de cette maladie : deux cancers sur trois peuvent être traités s'ils sont pris à temps. ■

Transport scolaire L'heure a sonné pour les inscriptions au transport scolaire ! Afin de bénéficier de ce service du Conseil général, il est indispensable de s'enregistrer entre le 12 et le 30 mai pour les réinscriptions, et jusqu'au 11 juillet pour les inscriptions nouvelles.

Renseignements : Service Transport scolaire du Conseil général - 05 53 69 39 43. ■

2015

C'est la date à laquelle les premiers Lot-et-Garonnais bénéficieront de la fibre optique pour leur abonnement Internet. Le déploiement du Très haut débit sera assuré par le syndicat départemental « Lot-et-Garonne numérique » qui regroupe, outre le Département et la Région, les 16 intercommunalités et le Syndicat d'électricité et d'énergie de Lot-et-Garonne. Des solutions alternatives de montée en débit seront proposées rapidement dans l'attente de la généralisation du dispositif. ■



Installation du Syndicat départemental « Lot-et-Garonne numérique », le 28 février 2014.

Quoi de neuf dans les agglos ?

La gare d'Agen, deuxième d'Aquitaine en termes de fréquentation, affiche un nouveau visage depuis plusieurs semaines. Cette opération de rajeunissement a été financée à hauteur de 50 % par le Conseil général et le Conseil régional d'Aquitaine.

À Marmande, c'est un parking de covoiturage de 56 places qui est en cours d'aménagement, au niveau de l'échangeur autoroutier. Sa réalisation est rendue possible grâce au concours du Département, de l'Agglomération et de Vinci Autoroutes.

Du côté de Villeneuve-sur-Lot, l'aménagement paysager tout le long de la déviation sud-ouest prend forme. Conformément à ce qui avait été annoncé, il a débuté aux beaux jours, et sera achevé prochainement. Il faudra toutefois se montrer patient avant que la végétation prenne toute sa place !

Je me battraï pour que toute réforme des Départements privilégie la proximité et l'efficacité.

Pierre Camani

Fort du succès de la 1^{re} édition du dispositif, qui a permis de labelliser 4 groupements d'entreprises, le Conseil général reconduit l'appel à projets Cluster 47 (inscriptions jusqu'au 29 août 2014). Cette initiative est l'expression de la politique volontariste et novatrice menée par le Département en matière de développement économique pour favoriser l'économie circulaire. Infos : www.cg47.fr

Composter, un geste fertile

Le Smival 47 (Syndicat de traitement et de valorisation des déchets) lance, en partenariat avec le Conseil général, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et les collectivités locales, un programme pour équiper 3 000 familles en composteurs individuels. L'objectif étant de diminuer les déchets organiques produits par les Lot-et-Garonnais. Simple, naturel et économique, le compostage permettra entre autres de :

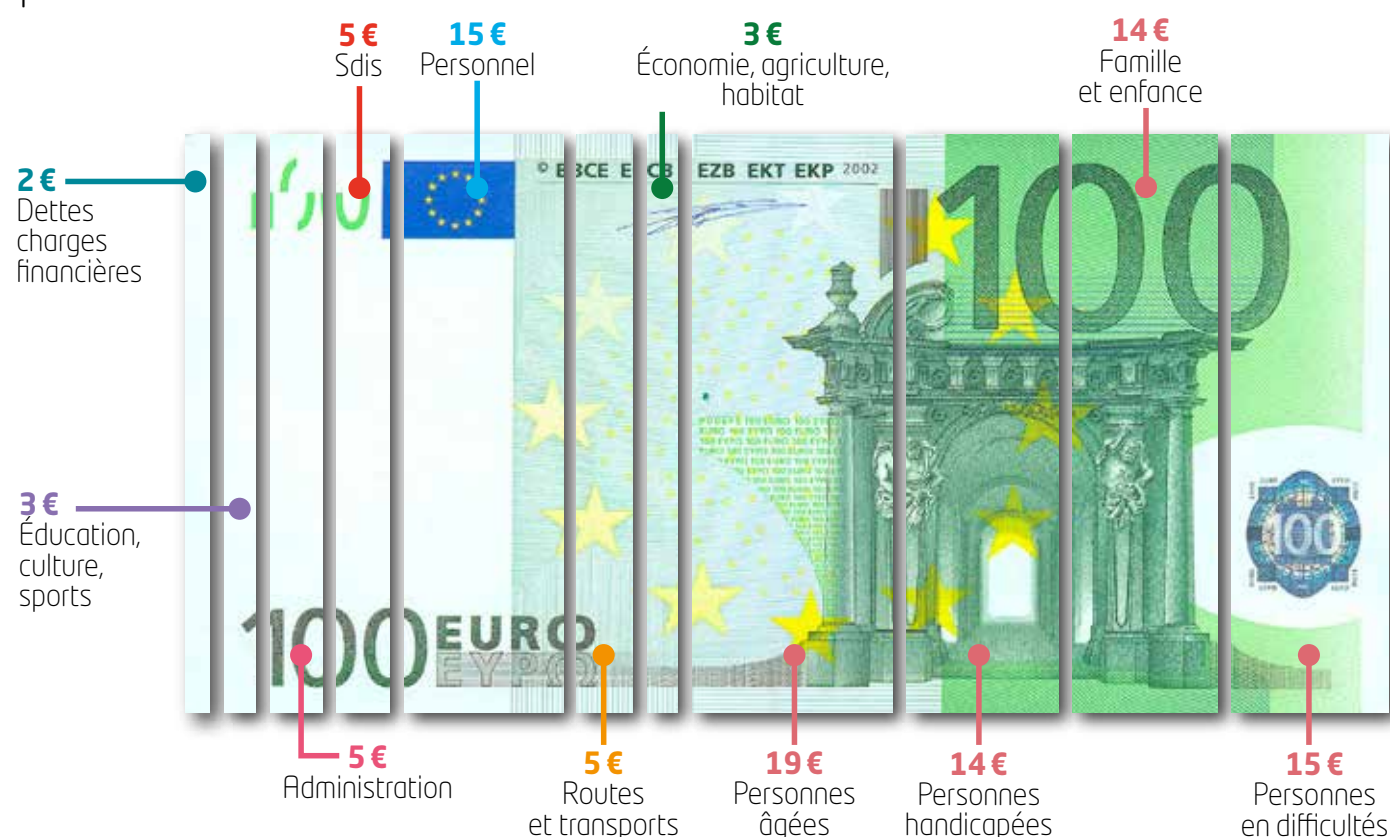
- valoriser vos déchets de jardin (tontes, feuilles, tailles) et vos restes de repas ;
- réduire vos déchets et donc le poids de vos poubelles ;
- fertiliser la terre de votre jardin grâce à un compost pur et riche en nutriments.

Pour acquérir un composteur, il suffit de vous rapprocher de votre communauté de communes ou d'agglomération. Vous bénéficierez d'une formation aux gestes du compostage et repartirez avec un manuel et un bio-seau pour vos déchets de cuisine ! ■

Le 10 mars dernier, l'Assemblée départementale a adopté le budget primitif 2014. Affichant une baisse du niveau d'emprunt et de l'endettement qui en découle, notamment grâce à des économies de fonctionnement, le budget permet d'envisager l'avenir plus sereinement que les années précédentes, et ce malgré l'annonce gouvernementale, portant réforme des conseils départementaux. En effet, l'heure est toujours à l'action. Cette année, 420,3 M€ seront consacrés à l'aménagement du territoire, à l'amélioration des conditions de vie des habitants... Le Conseil général entend bien rester aux côtés des Lot-et-Garonnais.

Rester aux côtés des Lot-et-Garonnais

QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL AVEC 100 € ?



Budget primitif

Une meilleure situation financière

Le budget primitif a été voté plus sereinement que celui de l'an passé. Une situation nouvelle due, tant à une meilleure prise en compte de la singularité des départements ruraux avec un système de péréquation, qu'à la gestion rigoureuse de la collectivité. « Notre bonne gestion des finances nous permet de ne pas augmenter pour la 5^e année consécutive la fiscalité directe des ménages », souligne le président Camani. Regain timide de la

croissance, décélération prononcée du niveau d'emprunt et de l'endettement qui en découle, poursuite de politiques publiques efficaces... autant de signes qui donnent cet élan positif. Mais la prudence reste de mise, surtout après la récente annonce du Premier ministre (de supprimer les Départements d'ici 2021). Pierre Camani rappelle (page 5) qu'il se battra afin que « toute future réforme privilégie la proximité, l'efficacité et l'égalité entre tous les

territoires », et que les Lot-et-Garonnais conservent un haut niveau de services. Pour autant l'immobilisme n'est pas de mise. Le Conseil général poursuit en 2014 ses actions en direction des communes (page 5), des entreprises (pages 8 à 11), etc. Il s'engage également à moderniser les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad, page 7), à faire sortir de terre des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP, page 7), à

LES 5 POINTS CLEFS DU BUDGET 2014

Pas de hausse de la fiscalité directe

Gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement

Budget total d'investissement : 92,6 M€

Amélioration de l'épargne brute

Taux d'endettement stabilisé et capacité de désendettement ramenée à 6,8 ans

Budget

UN BILAN ET DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTS

Le Lot-et-Garonne affiche de bons chiffres, résultat d'une gestion rigoureuse. Aussi :

- par comparaison aux Départements de la même strate, ses dépenses de personnel sont inférieures de 32 % et les dépenses d'administration générale sont elles inférieures de 76 % ;
- entre 2002 et 2007, l'investissement annuel moyen s'élevait à 60 M€. Entre 2008 et 2013, il était de 70 M€, soit + 17 % ;
- la solvabilité se restaure avec un taux d'endettement quasi-stable et une capacité de désendettement ramenée à 6,8 années. Le redressement des comptes amorcé en 2013 sera amplifié en 2014.

Travaux dans les collèges

7,1 M€ POUR LEUR RÉNOVATION

Le Conseil général poursuit son 8^e programme de modernisation des collèges. Il privilégie l'accessibilité, les économies d'énergie et la qualité d'usage des établissements. Les 1^{ers} travaux débiteront en juin dans le collège Germillac de Tonneins avec notamment la mise en conformité « accessibilité » de l'ensemble du collège. À partir de 2015, c'est le collège Jean-Boucheron à Castillonnes qui fera peau neuve. Si des travaux débutent cette année, d'autres en revanche s'achèvent (extension du collège du Mas-d'Agenais, seconde tranche de la restructuration du collège Jean-Moulin à Marmande...).

En 2014, ce seront 7,1 M€ qui seront consacrés aux collèges.

Aide et conseil aux collectivités

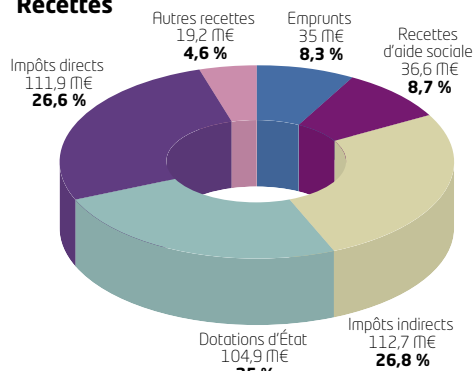
Des projets aux réalisations

BUDGET PRIMITIF 2014 :
420,3 M€

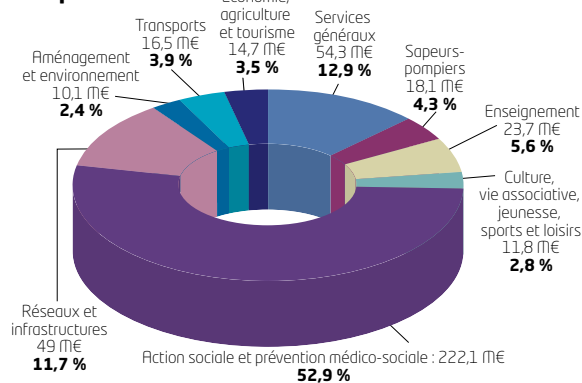
Budget de fonctionnement : 327,7 M€

Budget d'investissement : 92,6 M€

Recettes



Dépenses



déployer le Très haut débit (premiers abonnés en 2015). Il prépare aussi les grands investissements de demain : RN 21, rocade ouest d'Agen, déviations de Marmande et Casteljaloux, nouveau pont du Mas-d'Agenais... « *Le budget 2014 est pour les ménages lot-et-garonnais un budget rassurant et prévoyant : fidélité à tous nos engagements, dette maîtrisée, et cela sans hausse de l'impôt foncier* », conclut Pierre Camani. ■

Le Conseil général travaille à la mise en place d'une mission dédiée à l'ingénierie territoriale. Elle apportera aide, conseil, soutien aux porteurs de projets qui ont bien souvent des difficultés à « ficeler » leurs dossiers. Objectif : maintenir des services publics de qualité sur l'ensemble du département.

« *Le Conseil général a toujours été aux côtés des communes. Nous répondrons en cela aux attentes des élus ruraux* », affirme Pierre Camani. Rénovation des centres-bourgs, agrandissement des écoles, entretien des stades, création de salles des fêtes... les interventions du Département sont variées et indispensables au développement des territoires. Elles ont également pour but le bien-être des Lot-et-Garonnais. Ils doivent apprécier leur « chez eux » et y trouver les mêmes services que dans les grandes agglomérations. « *Nous devons donc aider les collectivités à maintenir les services de base sur leur territoire* », ajoute le Président.

Mais, les maires ruraux ne disposent pas toujours en interne de compétences nécessaires à l'analyse de leurs besoins, aux recensements des solutions, à la constitution administrative des dossiers, à leur suivi juridique et financier, à la maîtrise des données budgétaires... Aussi, la priorité du Département est de les accompa-

gner, dès la formalisation de l'idée jusqu'à la mise en œuvre du projet.

« *D'ici quelques mois, le Département mettra sur pied un véritable service public d'assistance technique aux collectivités. Ce sera un progrès fondamental pour aider les communes et les intercommunalités à mener à bien des projets complexes qu'elles n'ont plus les moyens d'assumer toutes seules de bout en bout* », conclut Pierre Camani. ■



Mairie de Saint-Sernin-de-Duras



Bibliothèque de Foulayronnes

CG47 - Xavier Chambelland

CG47 - Xavier Chambelland

Thierry Breton



PIERRE CAMANI

Président du Conseil général

Comment avez-vous ressenti l'annonce du Premier ministre concernant sa proposition de supprimer les Départements de France ?

Comme la plupart des présidents de Département, notamment ruraux, j'ai été stupéfait par cette proposition qui ne correspond ni à une nécessité institutionnelle ni à un souhait de nos concitoyens. Tant sur le fond que sur la forme, je regrette la brutalité de cette annonce. L'année dernière, le Gouvernement a décidé de moderniser en profondeur le Conseil départemental en introduisant la parité et en redessinant la carte des cantons. Cette grande réforme va dans le bon sens. Supprimer les Départements, les rayer d'un simple trait de plume, c'est revenir 30 ans en arrière, avant la décentralisation. Mais je ne me résignerai pas. Avec mes homologues, je me battrai pour convaincre le Gouvernement que les Départements ruraux sont utiles à tous nos concitoyens et à l'aménagement ainsi qu'au développement économique et social de nos territoires. Ils sont plus que jamais l'avenir de la ruralité.

Les raisons invoquées par M. Valls vous apparaissent-elle fondées ?

Je suis un partisan convaincu de la simplification et de rationalisation de l'action des collectivités locales. La fusion des Départements et des Métropoles apparaît efficiente mais elle ne peut se faire au détriment des Départements ruraux. En effet, toute future réforme devra privilégier la proximité, l'efficacité et l'égalité entre les territoires les plus riches et ceux qui le sont moins. De plus, de nombreux experts ont déjà démontré, chiffres à l'appui, que la suppression du Département ne se traduirait par aucune économie supplémentaire. Il faudra bien continuer, demain, à rénover les routes, les collèges ou encore financer les prestations de solidarité. Des efforts restent à faire pour mieux coordonner l'action des collectivités et mutualiser certains services. En Lot-et-Garonne, j'ai institué une Conférence des Territoires qui permet aux communautés de communes, d'agglomération et au Département de travailler ensemble. C'est ce type d'initiatives qui nous permettra de dépenser moins tout en conservant un bon niveau de services rendus aux habitants.

Politique du logement et de l'habitat

« *Jamais le Conseil général n'a autant soutenu le parc privé ! Cette année, il intensifie son action en renforçant encore plus les aides octroyées aux particuliers. L'objectif est de permettre aux Lot-et-Garonnais de rénover leur logement. Nous encourageons fortement la rénovation thermique aussi bien du parc privé que du parc public.* »

Marie-France Salles, vice-présidente en charge de l'Habitat

Maillage départemental

LE RÉSEAU ROUTIER, 28 M€ POUR MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES POPULATIONS

La qualité du réseau routier départemental est essentielle aux échanges économiques tant régionaux que nationaux. Aussi, le Conseil général entretient, tel qu'il l'a programmé en 2010 dans son plan de modernisation et de sécurisation du réseau routier, les 2 967 km de voies et 851 ouvrages d'art dont il a la gestion. Cette année, ce sont près de 28 M€ qui seront consacrés à la rénovation, la maintenance, la modernisation... des réseaux routiers. Objectifs : conserver des infrastructures routières offrant une réelle sécurité aux usagers et fluidifier les circulations de personnes et des marchandises.

Réfection des chaussées, rafraîchissement de la signalétique verticale

et horizontale, entretien des giratoires... autant d'interventions récurrentes nécessaires. Au-delà de ces travaux, en 2014, le Conseil général s'intéressera de près à deux ponts : celui du Mas-d'Agenais et au pont de pierre d'Agen. Sous haute surveillance, ils feront l'objet d'études approfondies. Au programme également dans le cadre du programme de modernisation des grandes liaisons départementales (2010-2025) : finalisation de la déviation de Villeneuve (page 15), lancement d'un cycle d'études pour les liaisons Villeneuve - Sainte-Livrade, Tonneins - Damazan, les déviations de Marmande Est et de Casteljaloux Nord.

SAPA À DAMAZAN

Le Département soutient les créateurs d'emplois

Le pôle d'activités de la Confluence à Damazan attire les investisseurs et son dynamisme n'est plus à démontrer. Pour preuve, il lui aura fallu seulement trois ans pour « faire le plein ». Aujourd'hui, il s'étend sur 54 hectares supplémentaires. La Société aiguillonnaise de promotion agricole (Sapa) investit plus de 8,2 millions d'euros dans une station fruitière. Cette entreprise, soutenue par le Conseil général, créera bientôt 17 emplois.

Dans un contexte économique atone rencontrer Bruno Rouquette, PDG de plusieurs plates-formes fruitières, est du nectar. Vitaminé au fruit de la passion, fort d'un atavisme familial qui lui a transmis sens du devoir et du travail, il a bâti en moins de trente ans une entreprise qui ne connaît pas la crise, ou du moins qu'il sait gérer. C'est également rassurant de percevoir l'enthousiasme d'un quadra responsable, proche de ses salariés, maître chez lui. Ses forces : une connaissance et une maîtrise de son entreprise et surtout un sens inné de l'anticipation. Ce don le pousse à investir au bon moment et au bon endroit. Il développe son activité et crée des emplois. En 2014, il recrutera pas moins de 17 personnes. Aujourd'hui, il est à la tête de trois sites : SA Sapa à Aiguillon, SAS Garonnaise fruitière à Port-Sainte-Marie et SA Sapa Damazan. Au total, 55 chambres froides.

Tout a commencé en 1993, lorsque, alors jeune homme, il quitte le giron « Rouquette » en Tarn-et-Garonne pour « investir » le Lot-et-Garonne. Il rachète la Capa à Aiguillon et la renomme Sapa (Société aiguillonnaise de promotion agricole). Le corps de métier de cette société : le stockage, le conditionnement et la commercialisation de fruits majoritairement issus de producteurs lot-et-garonnais. Au fil du temps, il développe la structure et la spécialise dans la vente de kiwis, de pommes, de melons, de fraises. Elle emploie aujourd'hui 47 employés en Équivalent temps plein et affiche un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros. Une belle taille ! Mais une taille cependant insuffisante « pour attraper

» certains marchés et notamment ceux du Sud-Est asiatique et de l'Amérique du Sud.

Aussi, afin de développer ses ventes à l'export à hauteur de 40 à 50 % de son chiffre d'affaires dans les cinq années à venir, il a décidé de construire une station fruitière performante et adaptée aux exigences actuelles. Un investissement important de 8,2 millions d'euros. Les pouvoirs publics le soutiennent dans ce projet porteur pour le Lot-et-Garonne. Au Conseil général, « il était évident que les élus appuieraient un tel projet

« Bruno Rouquette, PDG de la Sapa, développe son activité et crée des emplois. En 2014, il recrutera pas moins de 17 personnes. »

porteur d'emplois (aide à hauteur de 100 000 €) », précise Jacques Bilirir, vice-président en charge du Développement économique. La Région Aquitaine est sollicitée pour 400 000 € et l'Europe, au titre du Feader, pour 250 000 €. Le compte est vite fait : Bruno Rouquette n'a pas eu peur et « a mis le paquet ».

Pari risqué ? Il ne le croit pas. C'est pourquoi il a bâti un projet « top » dédié à la pomme dont l'activité a débuté le 1^{er} avril. Sur un terrain de 30 000 m², se dresse maintenant une plate-forme composée de deux bâtiments. Le premier d'une surface d'environ

2 800 m² accueille 14 chambres froides (de 1 630 m³ chacune) en atmosphère contrôlée. Cette technique permet de conserver plus longtemps les fruits en ralentissant le mûrissement afin de pouvoir expédier les pommes en s'adaptant aux besoins du marché. La seconde structure, dit « bâtiment d'exploitation » (environ 4 900 m²), regroupe une salle de précalibrage avec trois chaînes distinctes, une salle de conditionnement, une chambre froide d'expédition et une zone de stockage d'emballages.

Ce projet est un pari sur l'avenir. Bruno Rouquette a la foi. Il croit en l'excellence et aux changements de consommation. Il espère qu'elle ne sera plus basée sur le quantitatif et les normes, mais bien sur le qualitatif et le gustatif. Un léger frémissement est en train de se faire sentir... « Grâce à cet investissement, nous allons pouvoir traiter plus de 10 000 tonnes de pommes par an contre 6 000 actuellement et développer des volumes de pommes commercialisées sous le label AB, Agriculture biologique. Maîtrisant totalement le processus de la réception des fruits à l'emballage, nous pouvons améliorer de façon notable la qualité du fruit en sortie. Et c'est primordial car les comportements des acheteurs évoluent. Le consommateur est plus exigeant. La concurrence entre enseignes évolue et les cahiers des charges se modifient. Nous revenons à des choses plus raisonnables notamment au niveau du goût. C'est plutôt mieux ! », conclut Bruno Rouquette. ■

À Damazan, la Sapa embauchera bientôt 17 salariés.



Bruno Rouquette est le PDG de plusieurs plates-formes fruitières en Lot-et-Garonne.

« Nos pommes sont consommées en tant que fruits ou en produits transformés. Nous travaillons notamment pour Andros. Cette société tire le marché vers le haut. La société nous achète de gros volumes et propose des prix corrects », précise Bruno Rouquette.

100 000€

En octobre dernier, le Conseil général a attribué une aide de 100 000 € à la Sapa, Société aiguillonnaise de promotion agricole, pour construire la station fruitière de Damazan. À la clé : 17 embauches



Thierry Breton

Boalia développe un concept innovant...



Thierry Breton

... des modules tridimensionnels à ossature bois préfabriqués en usine jusqu'aux finitions.



Thierry Breton

Économie circulaire

Boalia, le credo Habitat Bois

Boalia, le spécialiste de la construction modulaire en bois adaptée aux logements sociaux, et largement soutenu par le Département, a inauguré en janvier dernier un site de production de 10 000 m² à Tonneins. Il se place au cœur de l'économie circulaire avec un système constructif différent.

Là où il y avait une friche, il y a aujourd'hui Boalia, né d'un partenariat entre une équipe de professionnels aux compétences reconnues dans la construction bois et le groupe Fonroche, un des leaders français des énergies renouvelables. L'entreprise se veut résolument tournée vers l'innovation, la qualité, l'écoperformance et le service aux clients. Elle fait le choix du matériau bois, le seul à offrir les garanties d'une écologie maximale.

« Le bois absorbe le CO₂ limite les déperditions d'énergie grâce à ses qualités thermiques et consomme peu d'énergie grise pour sa transformation par rapport aux autres matériaux de construction. Ressource renouvelable, le bois est replanté là où il est coupé en vertu de l'engagement des forêts labellisées PEFC* auprès desquelles Boalia s'approvisionne de manière exclusive. Il s'agit d'une ressource abondante et dont le cycle de renouvellement est court en comparaison aux autres matières premières. Enfin, les qualités hygrométriques du bois offrent à la maison à ossature bois préfabriquée une qualité de bien-être supérieure à tout autre type de matériau », explique Éric Lanthiez, président de la SAS.

Boalia a développé un concept innovant de construction d'écoquartiers et de lotissements à ossature bois, constitués de

modules tridimensionnels entièrement préfabriqués en usine jusqu'aux finitions, transportés par convoi exceptionnel et assemblés sur chantier. Son système constructif permet de l'affranchir des aléas de chantier, de faciliter la coordination entre corps de métiers et de maîtriser parfaitement la qualité des finitions. En outre, la préfabrication en usine permet d'optimiser la productivité et de réduire les délais de construction (environ 6 mois pour un lotissement de 30 unités) tout en offrant aux salariés un environnement de travail qui minimise les risques d'accidents par rapport aux chantiers. La conception est intégrée au sein du bureau d'études pluridisciplinaire de Boalia qui privilégie des logements à la fois esthétiques et fonctionnels. ■

**Programme de reconnaissance des certifications forestières (Plan européen forest certification)*

BOALIA EN CHIFFRES

Environ 2,3 M€ d'investissements en équipements et installations pour doter l'entreprise de machines modernes à commandes numériques capables de répondre aux volumes de production envisagés.

300 000 € d'aide du Conseil général.

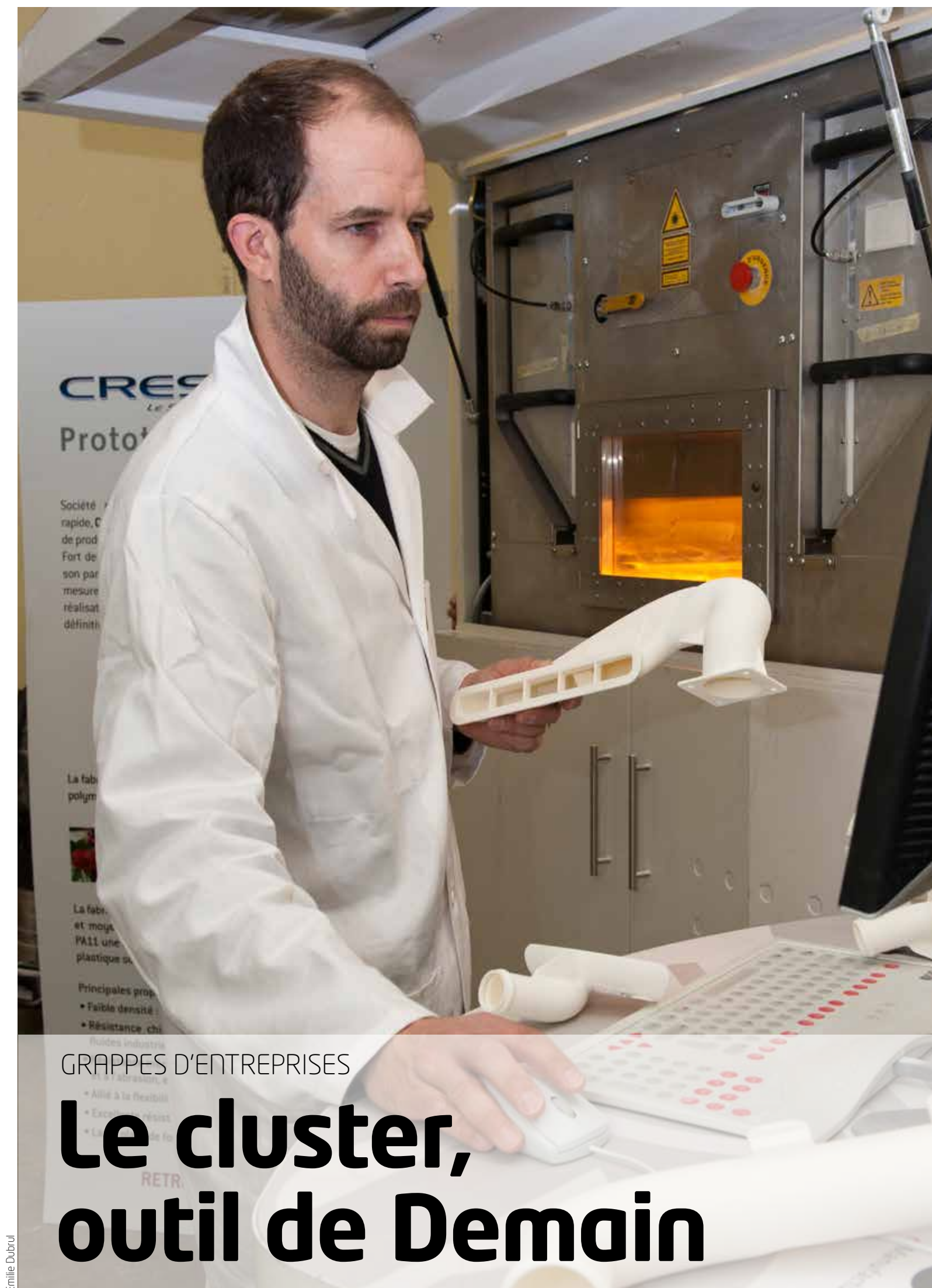
35 salariés dont 30 par Boalia SAS, la maison-mère à vocation industrielle qui réalise les modules en usine, et 5 salariés par Boalia Construction SARL, la filiale entreprise générale du bâtiment qui réalise l'assemblage et les finitions sur le chantier.

Un carnet de commandes de 130 logements, pour un chiffre d'affaires cumulé de 13 M€ en 2014.

15 M€ de chiffre d'affaires d'ici 3 ans et 50 salariés d'ici mi-2015. Elle vise à terme une production de 300 maisons par an.

Gâce aux clusters, les entreprises innovent et gagnent en compétitivité. Le Conseil général incite, soutient et participe à la création et à la mise en réseau de ces « grappes d'entreprises » aux métiers complémentaires sur un même territoire. Quatre clusters sont déjà lancés : Les plantes au service des plantes, Éclair (bâtiments durables et béton), Bois énergie et Demain (chanvre, sciure de pin et de peuplier). D'autres sont en cours de réflexion autour de thématiques porteuses en Lot-et-Garonne : l'eau, l'audiovisuel, le machinisme agricole, le numérique...

Il est quasiment fini le temps où les entreprises travaillaient seules dans leur coin. Aujourd'hui, pour progresser et surtout être compétitives et en adéquation avec les attentes du marché et des consommateurs, elles doivent s'unir ou du moins partager leurs connaissances et leurs expériences. L'un des outils à leur disposition se nomme « cluster ». « *Les clusters donnent de la force à l'économie territoriale* », affirme Jacques Biliric, vice-président du Conseil général en charge du Développement économique. La grappe d'entreprises Demain (Développement de matériaux innovants agrosourcés) est à ce jour l'un des quatre clusters soutenu par le Conseil général. Il privilégie l'économie circulaire et concentre les savoir-faire épars du territoire sur une thématique. Il fait émerger de nouveaux projets et favorise des actions collectives



GRAPPES D'ENTREPRISES

Le cluster, outil de Demain

de recherche et développement entre les mondes agricole, sylvicole et industriel. « Son approche est intelligente et collaborative. Du gagnant-gagnant pour les hommes et la planète », explique sa présidente Elisabeth Rey.

Demain est dédié à l'union verte du chanvre et du bois de peuplier, deux agroressources départementales, appelées à devenir les matériaux stars des entreprises innovantes du Lot-et-Garonne. « En favorisant les échanges entre propriétaires récoltants et industriels de la transformation, l'ambition du cluster est de trouver de nouveaux débouchés aux uns en co-développant de nouveaux matériaux et produits avec les autres. Le chanvre, tout en amendant les sols pour les cultures vivrières, est une plante entièrement valorisable. Outre la graine et l'huile, la fibre longue ou courte trouve des applications dans le bâtiment (en projection avec de la chaux) comme renfort en plasturgie (matériaux composites). Elle peut se décliner en isolants nouvelle génération en se mariant à d'autres ressources naturelles comme la fibre de peuplier ou le liège », précise Elisabeth Rey.

Ce réseau lot-et-garonnais « élargi » regroupe des compétences diverses (une quinzaine de métiers). Il s'appuie aussi sur celles de centres de recherche et d'organismes de formation d'Aquitaine. Il adosse également ses projets à plusieurs pôles de compétitivité. Sa présidente rêve déjà, pour ses adhérents, d'un « FabLab », atelier dans lequel l'échange, la mise en commun d'idées et de ressources permettraient de mettre en forme des concepts innovants et de réaliser maquettes et démonstrateurs. Un challenge pour cette battante en mouvement perpétuel également responsable de la filiale Sud-Ouest de Cresilas à Samazan.

Ce site fait partie des quatre implantations françaises de Cresilas. Depuis vingt ans, le groupe de petite taille est spécialisé dans la fabrication de maquettes, de pièces prototypes et tous types d'objets pour l'automobile, l'aéronautique, l'électroménager ou la cosmétique. Cresilas Sud-Ouest a quant à lui investi un marché de niche avec la fabrication de pièces qualifiées aéronautiques de petites séries. Le côté personnalisable de la « construction additive » ou impression 3D séduit de plus en plus. Il permet de réelles économies de matières et utilise de nouveaux matériaux : sucre, cellules souches, métal, béton... La liste s'allonge de jour en jour.

Aussi, Elisabeth Rey, adepte de nouveaux matériaux recyclables et de modes de construction moins consommateurs d'énergies, « imprime » cent idées à l'heure pour modéliser les objets confiés par de grands groupes industriels français, des PME, des bureaux d'études, des architectes, des artistes ou des particu-

60

60 entreprises lot-et-garonnaises ont participé au 1^{er} appel à projets Cluster 47 lancé par le Conseil général. Un réel succès ! 4 clusters ont été labellisés.

« En Lot-et-Garonne, des entreprises naissent, se développent et innovent. Le Conseil général doit être à leurs côtés. »

29/08/14

Le 2^e appel à projets Cluster 47 est ouvert. Les candidats ont jusqu'au 29 août 2014 pour déposer leur dossier auprès de Sylvie Guerre, syguerre@cg47.fr. 05 53 69 46 42.

L'Œuf Gascon

L'innovation, une priorité

Spécialisé dans le conditionnement et la commercialisation d'œufs, l'Œuf Gascon affiche un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros en 2013. L'entreprise a choisi Damazan pour développer son activité, avec l'aide du Département, et a investi 2,7 M€ dans un nouvel outil de production. La famille Varescon sait allier tradition et innovation en inscrivant la société familiale dans l'économie circulaire.

Sur la zone d'activités de la Confluence, un bâtiment élégant de 4 000 m² sur un terrain de 26 000 m² suscite la curiosité. À l'intérieur, une unité de conditionnement entièrement robotisée et la domotique qui gère une calibreuse et une emballeuse d'œufs. Chaque année, 140 millions d'œufs y sont conditionnés sous diverses références. Le Conseil général (380 000 €) et la Région Aquitaine (189 000 €) ne se sont pas trompés en apportant une avance remboursable à l'Œuf Gascon. Le projet a permis la création de 9 emplois et une amélioration des conditions de travail puisque les 18 salariés n'exercent plus de manutention lourde. Autres avantages : un conditionnement plus fluide et une meilleure réactivité face aux attentes de la clientèle.

« La famille Varescon sait allier tradition et innovation en inscrivant la société familiale dans l'économie circulaire. »

En trois générations, l'entreprise l'Œuf Gascon est passée d'une modeste exploitation à Tazua à un outil ultramoderne grâce à un esprit familial hors du commun. « En famille, nous allions cinq métiers : agriculteur, fabricant d'aliment, éleveur de poules pondeuses, producteur d'œufs et enfin celui du conditionnement et de la commercialisation. Nous avons choisi l'autonomie totale

pour maîtriser de A à Z la qualité et offrir un œuf exceptionnel. Nous sommes précurseurs et innovants grâce aux investissements faits dans nos installations. Aussi, nous avons toujours une longueur d'avance sur nos concurrents Loué et Matines », explique Pascal Varescon, PDG de l'Œuf Gascon.

Créée en 1994, la Sarl l'Œuf Gascon a su se restructurer en 2012. L'activité a été scindée en deux entités. La SAS de Tazua, dont le PDG est Denis Varescon, le frère de Pascal, gère la production d'œufs standards de poules élevées en enclos. L'Œuf Gascon, en charge du conditionnement et de la commercialisation, s'approvisionne en œufs standard (60 % de l'activité) auprès de la SAS de Tazua, et en œufs plein air, auprès de producteurs sous contrat avec l'entreprise. Toute la production est vendue à la SAS 2A qui regroupe neuf producteurs et conditionneurs d'œufs. Elle les commercialise dans le Sud-Ouest sous la marque Œufs de nos Villages. « Cette politique de regroupement a permis à SAS 2A de devenir l'un des leaders intervenant sur le marché de l'œuf coquille en France et de mieux résister à la pression commerciale de la grande distribution », souligne Pascal Varescon.

Aujourd'hui, il souhaite inscrire la Sarl dans l'économie circulaire : les fientes produites par les poussins et les poules élevés sur le site fertilisent les terres et les emballages sont fabriqués en matière issue du recyclage. Autres innovations : l'installation d'une usine de granulation des fientes en cours d'achèvement et un projet de création d'une casserie (œuf liquide). ■



Émilie Dubrul

l'Œuf Gascon conditionne 140 millions d'œufs chaque année.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Au plus près de chez vous !

Le Conseil général s'attache à mener des politiques qui répondent aux besoins fondamentaux des Lot-et-Garonnais. Aussi, il impulse des initiatives et des projets originaux sur l'ensemble du département. Ces actions ont vocation à être reprises et dupliquées par les acteurs locaux notamment en milieu rural. Cet aménagement du territoire a pour but de rapprocher les services « essentiels » de ceux qui en ont le plus besoin, les Lot-et-Garonnais.

« La santé, l'accueil des personnes âgées, le logement, l'emploi, la formation professionnelle... font partie des préoccupations quotidiennes des Lot-et-Garonnais. C'est notre devoir de mener des politiques cohérentes qui répondent le plus possible à ces besoins essentiels », explique Jean-Luc Barbe, vice-président du Conseil général en charge de l'Action sociale.

Certaines de ces politiques sont des déclinaisons de mesures nationales. « Depuis l'année dernière, nous sommes l'un des dix départements français à expérimenter la Garantie jeune. Nous travaillons en étroite collaboration avec les trois missions locales du Lot-et-Garonne. D'ici la fin de l'année, quelque 400 jeunes bénéficieront de ces contrats », précise Joël Hocquelet, vice-président du Conseil général en charge du dossier. En donnant du travail proche de leur domicile à des jeunes lot-et-garonnais, c'est l'assurance qu'ils continueront à construire l'avenir de leur terre natale.

Bien souvent, le Département se positionne aussi en porteur de projets. Il impulse des actions concrètes sur son

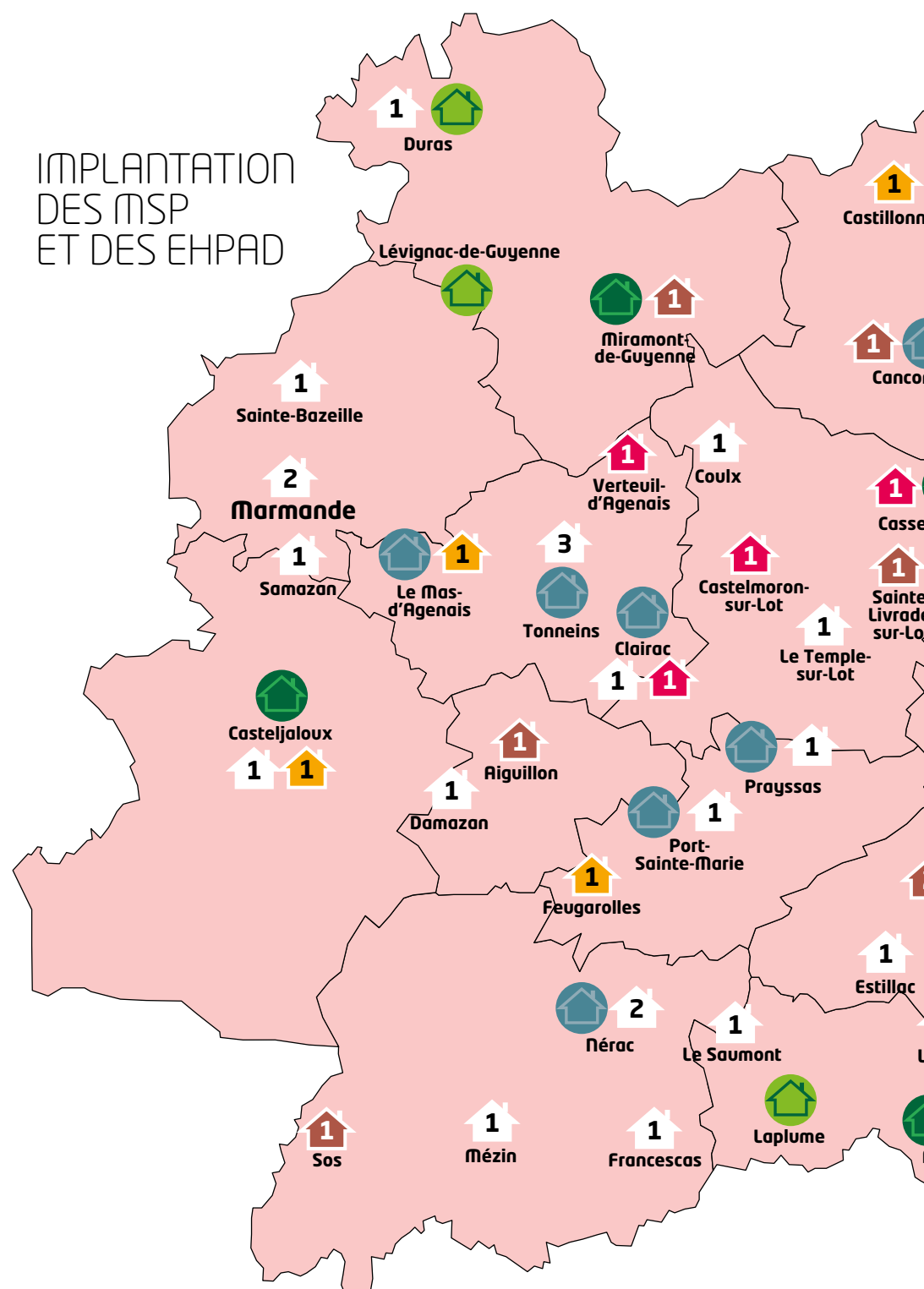
territoire (exemple ci-dessous sur le secteur Villeneuve-sur-Lot / Fumel). Il joue ainsi un rôle de coordinateur. C'est le cas pour le programme Habiter ++ qui permet aux propriétaires de rénover leur logement ou de l'adapter à une perte d'autonomie. Toujours en matière d'hébergement, le Conseil général finance la rénovation des Ehpad publics (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - page 11). Ces structures maillent l'ensemble du territoire et sont souvent implantées dans des communes très rurales. Le but est bien-là, maintenir des services de proximité au plus près des habitants. C'est également

toute la raison d'être des travaux de la Coddem (Commission départementale de la démographie médicale).

Depuis 2009, elle œuvre notamment pour l'ouverture de MSP (Maisons de santé pluriprofessionnelles - page 11) sur l'ensemble du Lot-et-Garonne. L'action est innovante au point d'être donnée en exemple par le Sénat. L'instance nationale recommande même le découpage d'un territoire en aires de santé. Une reconnaissance pour les politiques

« Le Conseil général impulse des projets et des initiatives qui peuvent être dupliqués par les acteurs locaux sur l'ensemble du département. »

IMPLANTATION DES MSP ET DES EHPAD



menées par le Conseil général de Lot-et-Garonne.

« Pour mener à bien nos actions nous dialoguons avec les partenaires qui composent le secteur habilité », précise Jean-Luc Barbe. Ce dialogue trouve notamment sa trame dans les plans pluriannuels élaborés par le Département, tant en matière de gérontologie, de handicap, d'insertion ou encore, de prévention et de protection de l'enfance,

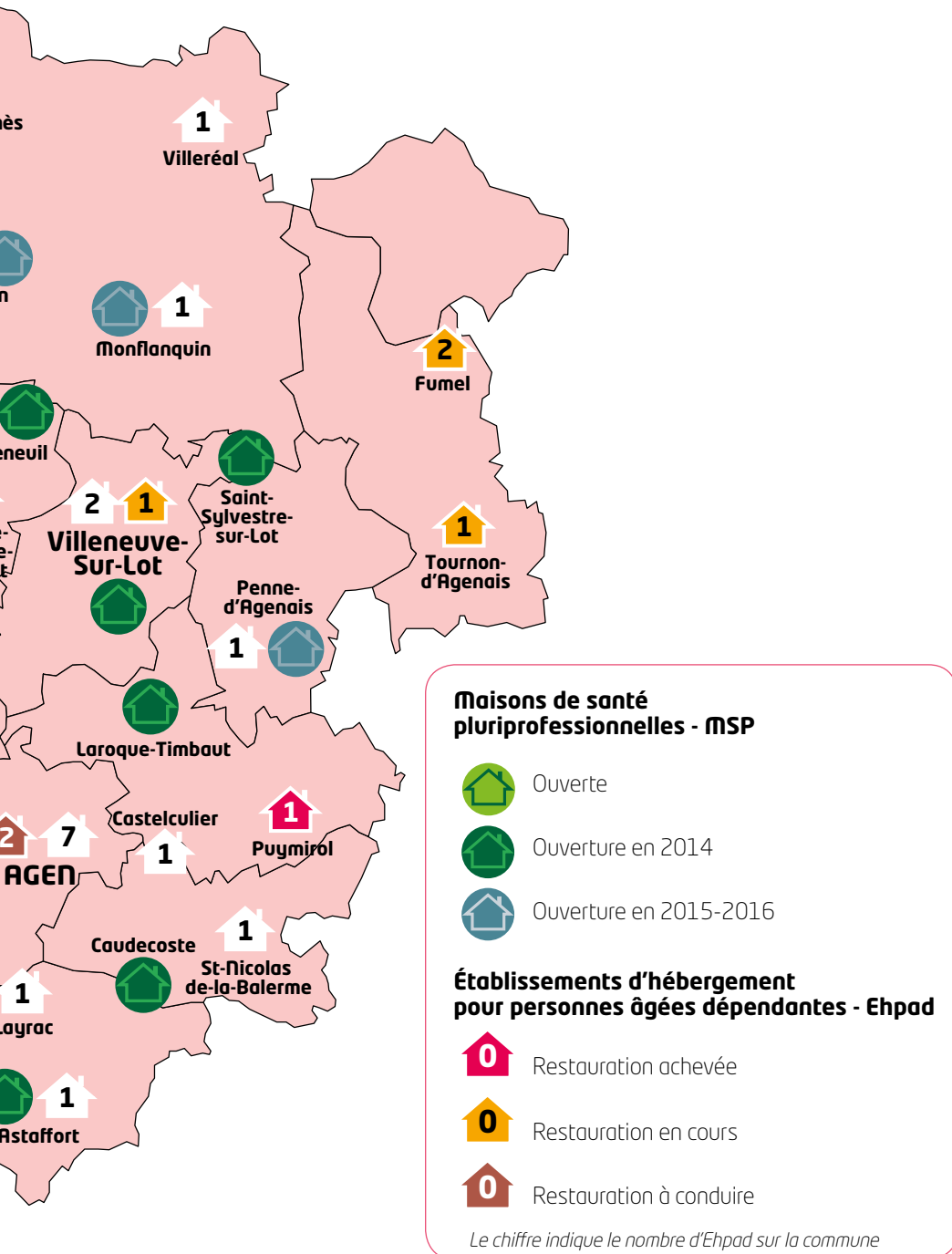
avec le dernier schéma adopté pour la période 2014-2018. Grâce à ces feuilles de route, la collectivité assume son rôle de chef de file de l'action sociale dans le département. Elle garde aussi la maîtrise de sa politique de solidarités tout en associant les acteurs locaux. Les avantages sont nombreux : équité territoriale, prise en compte des besoins réels des Lot-et-Garonnais, développement de pratiques moins coûteuses... ■

EXPÉRIMENTATION

ALTERNATIVE À L'HÉBERGEMENT EN FOYER POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

En partenariat avec l'association Notre Dame de Pitié et l'Amat, le Conseil général souhaite développer une alternative à l'hébergement en foyer pour les personnes handicapées les plus autonomes. Ce nouveau projet sera expérimenté sur le secteur Villeneuve-sur-Lot / Fumel et démarrera en juin prochain. Concrètement, il s'agit de permettre à des adultes handicapés de continuer à vivre chez eux, dans un milieu familial. Les SAVS (Services d'accompagnement à la vie sociale) avec leurs travailleurs sociaux apportent une aide leur permettant d'avoir la plus grande autonomie possible.





MSP et hébergement

Le bien-être avant tout



Le Conseil général travaille à l'amélioration des conditions de vie des Lot-et-Garonnais. Sa politique Santé est volontariste et ambitieuse. En point d'orgue pour 2014 : l'ouverture de Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et la rénovation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) publics.

Pôles de Santé

« Les Maisons de santé pluriprofessionnelles entrent dans une phase active, c'est-à-dire que certaines commencent à recevoir des patients », précise Joël Hocquet, vice-président du Conseil général en charge de la démographie médicale. D'ailleurs, d'ici 2 ans, les 15 aires de santé du département seront quasiment toutes en service. Cette méthodologie a attiré l'attention du Sénat qui recommande maintenant le découpage d'un territoire en aires de santé. Cette reconnaissance nationale incite le Conseil général à intensifier son action en 2014 via la Coddem (Commission départementale de la démographie médicale). « Les Lot-et-Garonnais doivent être soignés de la même manière que les patients des grandes agglomérations », poursuit l' élu. S'il est vrai que les départements ruraux sont encore boudés par les professionnels de la santé aux exigences bien particulières, l'organisation préconisée par le Coddem répond à leurs attentes. « Les jeunes médecins veulent travailler en groupe et en lien avec le secteur

paramédical et les services sociaux », explique-t-il. Aussi, les MSP semblent être la solution car elles regroupent sur un même site de nombreux professionnels : kiné, dentiste, infirmière, médecin, association d'aide à domicile... (ci-dessous). Cela les incite à travailler au sein d'un réseau de complémentarité.

Hébergement des personnes âgées dépendantes

Offrir un hébergement décent aux personnes âgées dépendantes est l'une des priorités du Conseil général. Aussi le président Camani explique que le Département s'engage « à améliorer leurs conditions de vie à travers un programme de rénovation des Ehpad publics. Cette année, les opérations de modernisation des établissements du Mas-d'Agenais (ci-dessous) et de Feugarolles seront financées à hauteur d'un million d'euros ». Ces travaux ont pour but de rendre les établissements plus fonctionnels pour les résidents mais aussi pour le personnel. « Aujourd'hui, les personnes qui intègrent les Ehpad sont plus âgées et plus dépendantes. C'est une conséquence de la politique de maintien à domicile. Elles quittent leur chez-soi le plus tard possible, conformément à leur souhait. Le placement en structure spécialisée nécessite donc une adaptation des locaux à leur dépendance », explique Jean-Luc Barbe, vice-président en charge de l'Action sociale. ■

MSP des Coteaux et Landes de Gascogne

En juillet, la Maison de santé pluriprofessionnelles de Casteljaloux accueillera quatre médecins, neuf infirmières, un kiné, un orthophoniste, un psychologue, un service de soin infirmier à domicile et une sage femme. Tous exercent déjà en Lot-et-Garonne. Se regrouper en MSP est pour eux un avantage, car le travail d'équipe est primordial pour mieux suivre un patient. « Aujourd'hui, les professionnels de

la santé ont une vision plus moderne et plus large de la médecine. Prévention et éducation vont de pair », explique Patrick Durrieu, président de l'association du pôle de santé territorial de Casteljaloux. La structure sera donc dynamique et active. Semaines thématiques (Octobre rose...), formations (l'alimentation d'un diabétique...), campagnes de vaccinations et de dépistages... autant d'événements qui per-

mettront aux habitants d'être acteurs de leur santé. « Nous travaillerons aussi en réseau avec les professionnels de santé d'Houeillès et de Bouglon pour rester au plus près des patients. » Car le but est bien là : apporter un service de qualité aux personnes qui en ont besoin. Professionnels et élus ont bien compris l'enjeu des MSP pour un territoire rural comme le Lot-et-Garonne. ■



Alexandre Mouaci

EHPAD DU MAS-D'AGENAI

DES TRAVAUX POUR RENDRE L'ÉTABLISSEMENT PLUS AGRÉABLE

Construit dans les années 1970, l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du Mas-d'Agenais n'est plus adapté aux besoins de ses 61 pensionnaires. Il est donc temps de procéder à des travaux d'agrandissement, de mise aux normes, de sécurité... Ils débuteront en septembre prochain et dureront 18 mois. Pour qu'ils soient menés à bien, le Conseil général a débloqué près de 330 000 €.

« Le point de départ des travaux est la rénovation de la cuisine. Une mise aux normes est indispensable ainsi que son agrandissement. Au final, elle sera plus fonctionnelle », explique Hélène Campo, la directrice

de la structure. L'objectif est de gagner en qualité et en efficacité, aussi bien pour le personnel que pour les résidents.

« Une fois ces travaux terminés, nous nous consacrerons à la création de lieux de vie plus agréables et plus grands. Les locaux de soins seront également revus. L'accès à l'établissement sera aussi repensé. Il s'agit de sécuriser davantage le lieu », ajoute-t-elle. Les personnes âgées disposeront alors d'un espace plus aéré et convivial.



Rémi Chambelland

RESTAURATION COLLECTIVE

Du local dans toutes les assiettes !



Avoir une alimentation équilibrée et saine est important pour la santé et le bien-être. C'est d'autant plus vrai lorsque la personne concernée est en pleine croissance, comme nos enfants. Aussi le Conseil général met tout en œuvre pour que les élèves demi-pensionnaires consomment des produits variés, locaux et de qualité. Son programme *Du beau, du bon, du local...* dans les cantines est notamment expérimenté au collège de Port-Sainte-Marie.

17 500

Le Conseil général prépare tous les jours 17 500 repas dans les cantines des collèges.

« Le Conseil général a souhaité introduire des produits frais, bio, de saison, et locaux dans les cantines des collèges. »

Christian Ferullo, vice-président en charge de l'Éducation

« Ce qui est bien ici, c'est qu'on mange une entrée et des fruits », explique Justine, demi-pensionnaire au collège Delmas-de-Grammont à Port-Sainte-Marie. Elle n'hésite pas à dire que chez elle, elle consomme peu de légumes et de fruits. Certains de ses camarades énumèrent alors ce qu'ils mangent « à la maison » : frites, pâtes, steaks hachés, pizzas... Au final, peu ou pas de « verdure » comme ils disent.

« Le Lot-et-Garonne est pourtant une terre de productions. Il est même le 1^{er} producteur de bio en Aquitaine. Il faut exploiter

cette richesse. » Depuis 2012, Christophe Simon, le gestionnaire du collège et son chef-cuisinier David Maysonnade ont revu leur manière de travailler et ont analysé les produits entrant dans la composition des assiettes. Privilégier les produits locaux dans la mesure du possible, et les viandes issues d'une agriculture raisonnée, qui tient compte autant des conditions d'élevages, que du circuit de production le plus court de l'éleveur jusqu'à l'assiette, devenaient une évidence. Au final, lorsque la qualité est dans le plateau de la cantine et que le collégien est satisfait, la poubelle se garnit

moins vite. Le bénéfice est là ! Finies les saucisses grasses aux couleurs suspectes. Terminées les pièces de viandes qui réduisent à la cuisson. « Quand on fait le choix d'un rosbif issu de race à viande maturée à souhait, les assiettes se vident. Les tests de consommation réalisés en lien avec le Département et s'appuyant sur les élèves ont permis d'établir ce constat : une meilleure consommation et moins de gaspillage. »

Travailler de nouveaux produits, frais et de qualité est aussi un « régal » pour le chef-cuisinier. « J'achète les radis,



CG47 - Xavier Chambelland

David Maysonnade, chef-cuisinier du collège de Port-Sainte-Marie, a à cœur de préparer des assiettes équilibrées et colorées.

les salades, les fraises, les pommes, les kiwis aux primeurs des alentours. La marchandise est bien souvent ramassée le matin même. » Une opportunité pour les maraîchers lot-et-garonnais qui sont fiers de nourrir la jeune génération. Mais suivre les saisons n'a pas été simple ! « *Ma routine a été chamboulée. J'ai dû revoir tous mes menus* », explique le chef. Un casse-tête d'autant plus difficile qu'il faut tenir compte des recommandations du Plan national de nutrition santé et des exigences de la diététicienne mandatée par le Conseil général. « *Tous les mois, je lui envoie 4 semaines de menus. Elle vérifie que je respecte les quantités de protéines, de glucides, de lipides...* » Être imaginatif, proposer de la diversité, composer de belles assiettes colorées, voici le secret du chef de Grammont. « *Quelle satisfaction de les voir vides !* » Si ce n'est pas le cas, un dialogue s'instaure avec les jeunes. « *Je ne force jamais, mais je leur propose au moins de goûter...* » Une éducation au goût nécessaire. ■



CG47 - Xavier Chambelland

Le programme du Conseil général, *Du beau, du bon, du local...* dans les cantines, permet aux collégiens de manger des produits de qualité et variés. Les menus tiennent compte du rythme des saisons.

Agenda 21 et Plan climat énergie territorial

Une reconnaissance nationale pour l'A 21-PCET

Le 19 décembre dernier, la politique du Conseil général en faveur du Développement durable a été reconnue au niveau national. En effet, son Agenda 21 - Plan climat énergie territorial a obtenu le prix « Agenda 21 local France ». Michel Esteban, vice-président en charge de la thématique a reçu les félicitations de Jean-Paul Albertini, délégué interministériel au Développement durable.

« *Preuve de la qualité du travail engagé, l'État a officiellement reconnu notre Agenda 21 - Plan climat énergie territorial (A 21 - PCET). Ce gage de confiance récompense la qualité des projets que nous menons autant que la cohérence de la feuille de route que nous avons écrite avec nos partenaires. Nos efforts en interne comme dans*

les politiques départementales portent leurs fruits », se félicite Pierre Camani, président du Conseil général. Depuis maintenant 5 ans, la collectivité inscrit en effet son action dans une logique de Développement durable (DD) : adoption de son Agenda 21 interne en 2010 et de son pendant territorial en 2012.

« *Les experts nationaux ont salué le travail que nous avons accompli en quelques années. Ils nous ont aussi prodigué quelques conseils et recommandations pour améliorer notre politique DD* », explique Michel Esteban, vice-président en charge du dossier. L'A 21 - PCET est un document évolutif. Il doit être éva-

« Le Conseil général est à l'initiative de projets territoriaux de développement durable. »

lué et amélioré en continu pour rester en cohérence avec les besoins du terrain, l'évolution des comportements citoyens, la réglementation... « *Le fait que notre Agenda 21 intègre un volet Éducation et un volet Plan climat a été complimé par les techniciens du ministère de l'Écologie. La vulnérabilité, l'adaptation au changement climatique, la modification de la ressource en eau sont des thématiques qui retiennent notre attention. Et la sensibilisation du public est primordiale pour atteindre nos objectifs* », ajoute-t-il.

Aussi, le Conseil général propose à l'ensemble des Lot-et-Garonnais des

actions de lutte contre notamment les émissions de Gaz à effet de serre. Le réseau de transport collectif Tideo, le site Internet de covoiturage www.covoiturage-47.fr, le programme Habiter ++, l'opération Mangeons local (ci-contre) sont quelques exemples. Ces actions ont vu le jour grâce à un travail transversal avec les différents partenaires. Le DD est l'affaire de tous, indépendamment de l'âge ou de la classe sociale. « *Le volet Social sera de plus en plus intégré à notre démarche. Par exemple, un important travail est entrepris pour aider les foyers en difficultés à alléger leurs factures énergétiques. Bien souvent, elles grèvent leur budget de moitié* », conclut Michel Esteban. ■

Pour plus d'info : www.47magazine.cg47.fr



Métaphore

8^e session de reconnaissance

LES AGENDAS 21 : ACCÉLÉRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La 8^e session de reconnaissance « Agenda 21 local » a eu lieu le 19 décembre 2013 au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie à Paris. Le Conseil général de Lot-et-Garonne fait partie des 4 Départements primés avec le Gers, le Tarn et le Doubs. Au total, 86 collectivités locales (64 communes, 17 établissements publics de coopération intercommunale, 4 Départements et une Région) ont été félicitées. Gage de qualité des projets engagés, cette reconnaissance est prononcée pour 3 ans. Durant cette période, la collectivité engage sa responsabilité et celle de l'ensemble des acteurs du territoire pour faire de la transition écologique un outil de développement du territoire. Il s'agit de prendre en compte le présent tout en ayant en ligne de mire l'avenir.

19 décembre 2013 : Jean-Paul Albertini, délégué interministériel au Développement durable, remet le prix Agenda 21 local France à Michel Esteban, vice-président du Conseil général en charge du Développement durable (à gauche) et Jacques Del Arco Aguirre, son chargé de mission (à droite).

CARS À HAUT NIVEAU DE SERVICE



CG47 - Xavier Chambelland

La ligne régionale Agen (gare) - Villeneuve-sur-Lot (Hôtel de Ville, pour l'instant) est à 2 € depuis le 1^{er} janvier dernier.



CG47 - Xavier Chambelland

Les cars interurbains relient les grandes villes du département entre elles.

Depuis le 1^{er} janvier, une ligne CHNS, c'est-à-dire Cars à haut niveau de service, est ouverte et dessert la ligne routière régionale Agen - Villeneuve-sur-Lot. Le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général ont travaillé ensemble pour offrir aux usagers une prestation de qualité à moindre coût. Explications.

Agen / Villeneuve : 2 € le trajet !

« Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Penne-d'Agenais-Villeneuve-sur-Lot se heurte à des difficultés de concrétisation. Alors, la Région Aquitaine et le Conseil général ont décidé début 2013 d'agir en proposant une solution alternative avec la mise en œuvre du projet Cars à haut niveau de service (CHNS) entre Agen et Villeneuve-sur-Lot. Cette solution s'appuie sur une offre renforcée, une tarification unique, un matériel performant et des parcours optimisés par des aménagements capables d'assurer une desserte entre les deux principaux pôles urbains du Lot-

et-Garonne », explique Patrick Cassany, premier vice-président du Département en charge des Infrastructures. La première partie de ce projet est déjà en place depuis le 1^{er} janvier dernier.

Ainsi, les usagers de la ligne régionale bénéficieront désormais de services supplémentaires en heure de pointe et d'une tarification unique. Au 1^{er} janvier 2014, le prix du ticket est passé de 5,80 € à 2 €, soit une baisse de 65,50 % ! Une bonne nouvelle pour les habitués du trajet Agen - Villeneuve-sur-Lot. Pour arriver à ce résultat, un étroit travail de concertation a été mené entre le

Conseil régional et le Conseil général qui participe au financement de cette ligne. L'objectif était en effet d'harmoniser les tarifs de la ligne régionale Agen - Villeneuve et ceux des lignes interurbaines gérées par le Département avec pour point de repère les 2 € pratiqués sur les trois lignes de transport interdépartemental Tidéo. « Cette nouvelle tarification devrait séduire de nouveaux usagers. La Région a chiffré la hausse de fréquentation à 25 %, soit 30 000 passagers en plus chaque année », poursuit l'élu. Cet engouement nécessitera une augmentation de l'offre de transports. « L'objectif est de la doubler, soit un passage de 12 allers-retours en 2013, à 15 en 2014, puis 24 en 2015 », affirme-t-il. Les grilles-horaires ont aussi été revues pour répondre aux demandes et aux besoins des usagers.

Pour que le service CHNS soit entièrement opérationnel, des aménagements sont actuellement en cours en plein centre-ville de Villeneuve-sur-Lot. D'ici quelques mois, la Maison de la mobilité ouvrira ses portes dans le quartier de la Poste. Elle permettra aux usagers de se renseigner et d'acheter les titres de transports SNCF, du réseau urbain et des réseaux interurbains (Tidéo et ligne routière régionale Agen-Villeneuve). Aux abords immédiats du bâtiment, un quai devrait sortir de terre. Il sera destiné à la desserte du centre-ville et au stationnement des véhicules assurant les lignes de transport interurbain de voyageurs. ■

125 000

La ligne Agen / Villeneuve-sur-Lot est la plus importante du Lot-et-Garonne avec 125 000 voyageurs par an (hors scolaires).

« Aux heures de pointe, le nombre de véhicules a été doublé pour offrir plus de places et de confort »

TIDÉO

Le réseau départemental régulier est composé de trois lignes : Villeneuve-sur-lot / Fumel ; Villeneuve-sur-Lot / Marmande ; Agen / Lavardac.



Rémi Chambelland

Près de 6 000 végétaux ont été plantés le long de la déviation de Villeneuve-sur-Lot.

Dévation de Villeneuve-sur-Lot

Dernière ligne droite : les aménagements paysagers



Les aménagements paysagers le long de la déviation de Villeneuve-sur-Lot ont débuté le 10 mars dernier et s'achèveront dans le courant du mois de mai. Ils résultent d'un travail collectif entre le Conseil général, la ville de Villeneuve et la Communauté d'agglomération du Grand Villennois dont la charte paysagère est mise en œuvre ainsi à grande échelle.

« Nous avons choisi un aménagement sobre, c'est-à-dire ne générant pas d'entretien excessif. Les espèces sélectionnées sont essentiellement issues d'essences locales, favorisant la biodiversité de la faune et de la flore. Elles s'intègrent aussi parfaitement dans le paysage », explique Patrick Cassany, premier vice-président du Conseil général en charge des infrastructures.

La zone périurbaine (entre le giratoire Est, raccordement à la RN 21, et le giratoire de la RD 118) sera composée d'un alignement bilatéral de tilleuls, de végétaux couvresol de type millepertuis pour les talus. Une haie arbustive entourera les bassins de rétention et une haie cachera le dos des écrans acoustiques.

La zone entre le giratoire de le RD 118

et le raccordement Ouest, vers Sainte-Livrade-sur-Lot, s'inscrit dans un habitat diffus de terres agricoles et de vergers. L'aménagement choisi souligne ainsi la perspective de la vallée. Un alignement de tilleuls marque l'extrémité Ouest, quelques bosquets localisés d'essences endogènes rythment le parcours et évitent l'effet couloir entre les merlons. ■

EN BREF

3 sujets ornementaux particuliers (un cyprès chauve, un pin parasol et un cèdre) sont situés le long du parcours afin d'apporter une diversité et une qualité à l'aménagement.

L'ensemble représente 97 sujets d'alignements, 880 arbustes composant les bosquets, 1 460 plants tapissant les talus, et 3 450 arbustes pour les haies séparatives des bassins et des pistes cyclables.

Les aménagements, d'un montant de près de 235 100 €, ont été confiés à un groupement d'entreprises locales : Courserant à Bias, Antoine à Sainte-Livrade-Lot, Delfaut à Villeneuve-sur-Lot et à la régie

de quartier de Villeneuve-sur-Lot. Cette organisation permet à la fois de faire appel à une main-d'œuvre locale, et de réaliser l'ensemble des prestations dans un délai de 2 mois.

À la demande du Conseil général, ces entreprises se sont engagées à effectuer un minimum de 450 heures avec des personnes en situation d'insertion.

Du 28 mai au 1^{er} juin

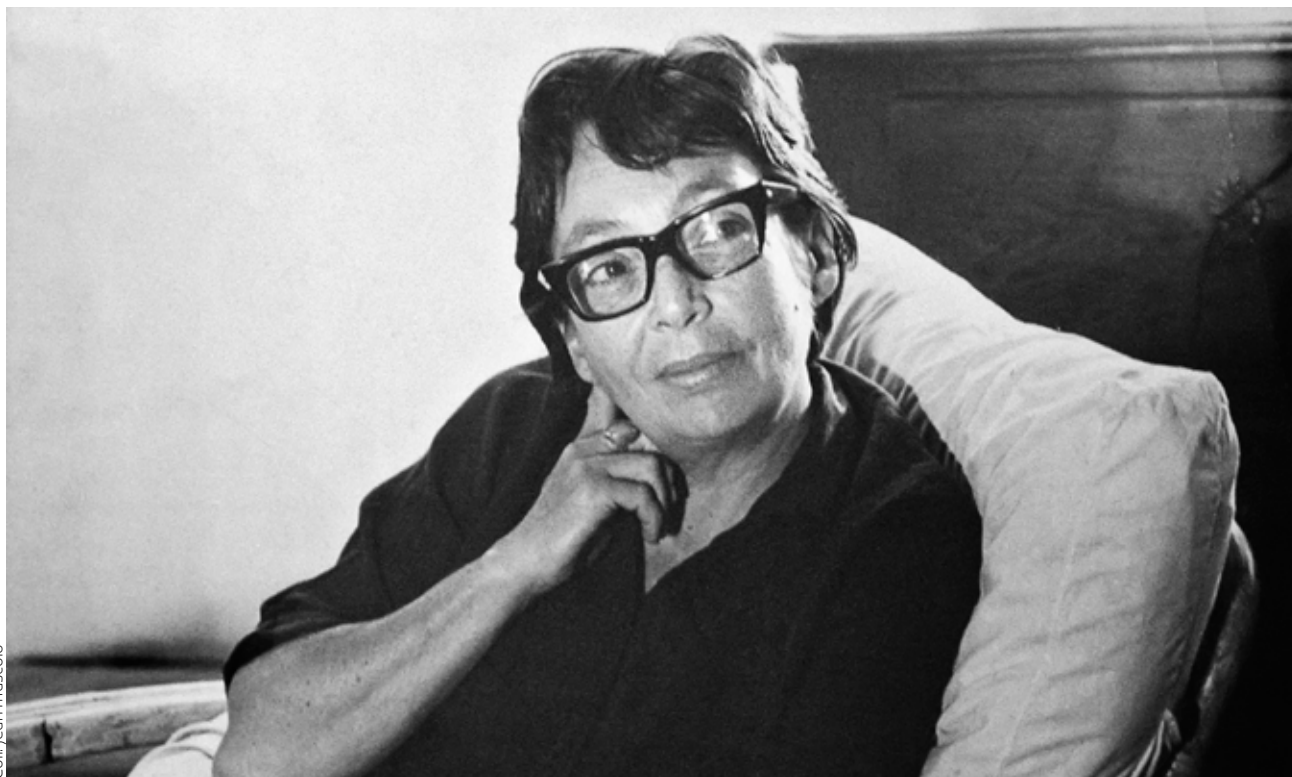
Les 17^{es} Rencontres de Duras

Expositions, musique, théâtre, cinéma, entretiens... Durant cinq jours, les 17^{es} Rencontres de Duras auront un retentissement tout particulier à l'occasion du centenaire de la naissance de Marguerite Duras. La programmation débutera avec la projection de *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais, film dont Marguerite Duras a écrit le scénario et les dialogues. Dans la même lignée, le public pourra découvrir les musiques de films et les chansons fredonnées par l'auteur. Une exposition qui durera tout l'été mettra également sobrement en lien photos et textes de Marguerite Duras. Le public découvrira à son rythme son univers.

La scénariste et réalisatrice Michelle Porte, la comédienne Claire Deluca, le grand reporter et scénariste Jean-Marc Turine, le journaliste Pierre Daum seront également présents. Ces personnalités du monde littéraire animeront entretiens et conférences. La journée du 1^{er} juin sera quant à elle consacrée aux livres. La maison d'édition Gallimard présentera les tomes 3 et 4 des œuvres complètes de Marguerite Duras dans la collection de la Pléiade. Ces volumes ont été co-édités avec Joëlle Pagès-Pindon, vice-présidente de l'association. ■

Programme détaillé : www.margueriteduras.org

Coll. Jean Moscolo



| Marguerite Duras, née Donnadiou, aurait eu 100 ans le 4 avril 2014.

COMMÉMORATION

L'auteur de *L'Amant* aurait 100 ans...

2014 est une année particulière pour le milieu littéraire. C'est en effet le centenaire de la naissance de l'une des auteurs les plus remarquables de sa génération : Marguerite Duras (4 avril 1914, Saïgon – 3 mars 1996, Paris).

Née Donnadiou, elle choisit comme signature le nom du village dans lequel vécut son père. Aussi cette année, le Lot-et-Garonne rend hommage à l'écrivain grâce à l'implication de l'association Marguerite-Duras.

Marguerite Donnadiou a 8 ans lorsqu'elle découvre « Le Platier », propriété que son père achète près de Duras et où il décèdera peu après. Elle y séjourne deux ans, en immersion dans un pays si différent de son Indochine natale. Elle s'y gorgera de toute la matière nécessaire à l'écriture de son premier roman *Les Impudents*. Et parce qu'il « reste toujours quelque chose de l'enfance, toujours... » - extrait de son ouvrage *Des journées dans les arbres* - elle le signera d'un nom de plume éponyme au lieu consacré à son attachement à la terre paternelle : Duras. Cet hommage, Marguerite Donnadiou le recevra à son tour en 1997, juste après sa mort,

lorsque quelques passionnés, habitants de Duras et universitaires, fondent l'association littéraire Marguerite-Duras. Son but : faire connaître son œuvre et sa résonance avec le Duraquois. « *Il y a un tel foisonnement créatif autour de l'œuvre, tant littéraire que cinématographique, de Marguerite Duras que nous avons souhaité donner l'occasion aux auteurs, cinéastes, comédiens qui travaillent sur elle de se rencontrer et d'échanger* », explique Michèle Ponticq, présidente de l'association. Les premières Rencontres ont accueilli beaucoup de personnalités ayant travaillé avec Marguerite Duras, comme le metteur en

scène Bruno Nuytten avec qui elle a filmé *India Song* ou Dominique Nogez, auteur de *Duras Toujours*. Au fil des années, ces Rencontres ont créé une véritable synergie entre de nombreuses structures. L'Imec (Institut mémoires de l'édition contemporaine) a notamment participé à la publication de certains inédits. Par exemple, *Les Cahiers de la guerre* révèlent la réalité brutale et douloureuse de l'enfance indochinoise de Marguerite Duras. Le réseau des salles Écrans 47 et le cinéma Le Plaza de Marmande en particulier, la librairie Libellule de Marmande, le réseau des bibliothèques et de nombreux autres

partenaires contribuent à faire de ces Rencontres un moment fort. Aujourd'hui, elles s'ouvrent aux questions de société et d'actualité en y apportant, à travers son œuvre, le regard de Marguerite Duras qui fut une grande indignée. Parallèlement, l'association mène un travail de collecte en lien avec la famille de l'auteur. « *Nous souhaitons être proches et disponibles pour les personnes qui l'ont connue* », explique Michèle Ponticq. Récemment, la comédienne Claire Deluca a fait don de textes de théâtre annotés par la romancière. L'association a aussi récupéré des enregistrements inédits réalisés sur la période 64-68. ■

Rémi Chambelland



| Michèle Ponticq, présidente de l'association Marguerite Duras.

Le centenaire

ROSE, TIMBRE ET VIN...

En prélude des Rencontres (voir ci-dessus) et tout au long de l'année 2014, des manifestations marqueront l'anniversaire de la naissance de Marguerite Duras. Le temps fort des commémorations a eu lieu le 4 avril, jour de la naissance de Marguerite Duras.

Un timbre à l'effigie de l'écrivain est sorti en avant-première dans un bureau de La Poste tem-

poraire installé au château de Duras. Quelques plants d'une nouvelle variété de rosiers baptisée *La rose Marguerite Duras* ont été plantés dans la ville.

La cave Berticot des vins de Duras a baptisé l'une de ses cuvées *Cuvée Marguerite Duras*. Les devantures des magasins ont été habillées avec des citations de l'auteur...

MÉDIATHÈQUE

**SEXE AU POUVOIR**

... pouvoirs du sexe, les Verts galants dans l'Histoire. Collectif d'auteurs sous la direction de Céline Piot et de Yannick Chanoir. Éditions d'Albret. 20 €. 216 pages.

Le colloque de Nérac du 30 octobre dernier était consacré à l'influence du sexe sur la conduite des gouvernants, d'hier et aujourd'hui. Le comportement des politiques, des artistes, des marginaux, des libertins, mais aussi des poilus de la Grande Guerre est analysé pour comprendre certains de leurs agissements.

BILLIE H.

Louis Atangana. Éditions du Rouergue. À partir de 13 ans. 10 €. 128 pages.

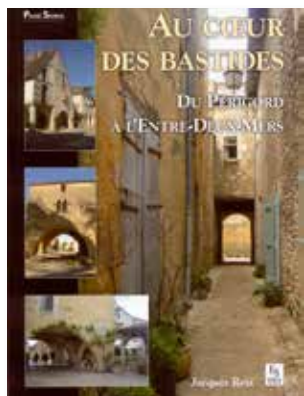


Eléonora, insolente et belle, est une gamine noire de Baltimore dans les années 20. Elle connaît la débrouille, la prison et la prostitution.

Sa raison d'être est la musique, une évasion qui l'incite à pousser les portes des clubs de jazz. Puis, elle prend le surnom de Billie Holiday quand elle enregistre son premier disque à l'âge de 18 ans. Louis Atangana (professeur de français à Marmande) romance ce destin exceptionnel, en réinventant la langue de l'époque, sur un rythme jazzy.

AU CŒUR DES BASTIDES

... du Périgord à l'Entre-Deux-Mers. Jacques Reix. Éditions Sutton. Collection Passé Simple. 21 €. 144 pages.



Au XIII^e siècle, les confins du Périgord et de l'Agenais formaient une frontière et un territoire particulièrement convoité par les rois de France et d'Angleterre. Les uns voulant affirmer leur autorité, les autres souhaitant étendre leur influence. De nombreuses villes nouvelles, les bastides, furent alors bâties. Véritable innovation architecturale avec leur plan en damier et sociale avec de nouvelles libertés pour leurs habitants, ces cités font aujourd'hui la fierté de la région.

QUINZE, 15 FÉVRIERS

Gérard Delbet. Les Éditions du bord du Lot. 16 €. 160 pages.

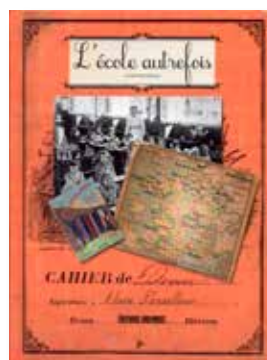
C'est le lendemain du 14, jour de la Saint-Valentin : la fête des amoureux... Un lendemain comme les autres. Gérard Delbet donne sa vision de « l'événement » à travers 15 nouvelles. Ces tranches de vie ne sont pas toujours roses. Elles appartiennent à des gens heureux, pauvres ou parfois misérables. Elles véhiculent de la tendresse, de la rage, des paillettes, des loques et toujours de l'humour. Un humour qui se veut tendre ou grinçant, qui oscille entre sourire et fou rire. Le lecteur ne restera pas indifférent.

**L'ÉCOLE AUTREFOIS**

Alain Paraillous. Éditions Sud-Ouest. 19,90 €. 128 pages.

L'auteur parle de l'école qu'il a connue entre 1950 et 1960, mais aussi de celle de ses parents et de ses grands-parents. Il évoque même l'école des temps très anciens. Estrade, tableau noir, dictées quotidiennes, pupitres à deux places... revivent le temps de quelques pages illustrées.

En bonus : quelques petits tests à faire en s'amusant, des dictées, des problèmes d'arithmétiques et des récitations, ainsi que l'énoncé (et les réponses) du certificat d'études de juin 1945.

**LE CONSCRIT DU LANGUEDOC**

Lo conscrit del Lengadòc. Robert Gilis. Les Éditions du bord du Lot. 18 €. 250 pages.

Ce roman bilingue, occitan et français, revient sur la vie des paysans à la fin du XIX^e siècle, avant l'apparition des machines. Lorsque les travaux étaient faits à la main et que les soirées d'hiver étaient consacrées aux veillées. Parties de cartes, de dominos ou du jeu de l'oie étaient l'occasion de se retrouver. Robert Gilis livre de petits bouts de la vie paysanne ou rurale.



COUP DE CŒUR

NOUS
AVONS AIMÉ...**L'album de famille de Ancrage**

Lot-et-Garonnais du monde entier

« En juin 1942 nous avons déposé nos maigres bagages dans une propriété du docteur Fauvel de Sauveterre-la-Lémance. » Voici comment débute l'histoire en Lot-et-Garonne de la famille Wagner, originaire du Haut-Rhin. Elle ressemble à celle des 24 autres individus qui illustrent l'ouvrage de Ancrage « Lot-et-Garonnais du monde entier ». Ils sont venus de pays limitrophes à la France (Espagne, Italie, Portugal), d'anciennes colonies (Indochine, Algérie), mais aussi de régions métropolitaines (Alsace, Vendée).

Conflits politiques, persécutions religieuses, guerres de territoires, ces violences ont poussé de nombreuses populations à l'exil. Aussi, au cours du vingtième siècle, elles ont trouvé refuge en Lot-et-Garonne. D'autres n'ont pas eu le choix. Elles ont été « implantées » de force en terre gasconne pour notamment remplacer les hommes partis à la guerre et ainsi palier le manque de main-d'œuvre. Le visage actuel du département est le reflet de ces brassages ethniques et culturels.

Le livret « Lot-et-Garonnais du monde entier » donne la parole à ces immigrés contraints ou libres qui ont bâti le département d'aujourd'hui. Le récit de ces migrations reste peu transmis dans le cadre familial, scolaire et professionnel. Aussi, l'association Ancrage créée en 2002 par Joel Combres a voulu « se faire l'écho fidèle d'expériences individuelles et collectives qui portent et mûrissent un avenir commun. Tous ces témoignages du bout du monde et des régions voisines sont les meilleurs ambassadeurs d'Ancrage dans sa modeste contribution à la lutte contre le racisme et les discriminations ».

C'est dans le cadre de l'année 2014 France-Vietnam que Ancrage a publié cet « album de famille ». Le Conseil général a activement participé à sa réalisation et est allé plus loin en organisant en mars dernier l'exposition « Immigrés de force - les travailleurs indochinois de la seconde guerre mondiale (1939 à 1952) ».

« Lot-et-Garonnais du monde entier » est à découvrir sur le site Internet du Conseil général (www.cg47.fr) ou auprès des Archives départementales.



OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Classe bilingue français-occitan à Cocumont

En Aquitaine, certaines écoles publiques bénéficient d'un enseignement bilingue français-occitan. Il commence à la maternelle et se poursuit dans le primaire, au collège et au lycée.

Les premières classes bilingues français/occitan de l'Éducation nationale en Lot-et-Garonne remontent aux années 90, avec les ouvertures des filières bilingues d'Agen, Penne-d'Agenais et Monsempron-Libos. En 2011, les institutions signèrent une convention pour leur développement entre le Conseil régional d'Aquitaine, et le Rectorat et entre le Conseil général et l'Inspection d'académie.

Depuis trois ans des classes bilingues ont ouvert à Laroque-Timbaut et à Roquefort.

Cette année, un projet de classe bilingue est à l'étude à Cocumont. Pour la rentrée prochaine, les parents d'élèves de maternelle auront le choix entre une inscription en classe bilingue ou monolingue. Une campagne d'information a été menée par l'association Ôc Bi mêlant rencontre avec les parents et conférence d'un professeur en psycholinguistique. Il est venu expliquer comment le bilinguisme précoce ouvre les enfants sur leur environnement pétri de Langue d'Oc. Il a également expliqué

comment le bilinguisme précoce facilite l'apprentissage d'autres langues mais aussi du français et des mathématiques.

Le projet de classe bilingue français/occitan de Cocumont est ouvert à toute personne ayant un enfant en classe maternelle l'an prochain. Les inscriptions commencent au mois d'avril à l'école ou à la mairie de la commune.

Pour toute information :
06 33 70 12 40 ■



Bernard Latoste

L'école de Cocumont

Classa bilingüa francés-occitan a Cocumont

En Aquitània, certasas escolás publicas que benefician d'un ensenhament bilingüe francés-occitan. Que comença a la mairau e que contunha dins lo primari, au collègi e au licèu.

Las prumèras classas bilingüas francés/occitan de l'Educacion nacionala en Ôt e Garona que remontan a las annadas 90, damb las doberturas de las hilèras bilingüas d'Agen, Pena d'Agenés e Monsempron-Libòs. En 2011, las institucions

que signèron una convencion entà lor desvolopament enter lo Conselh Regionau d'Aquitània e lo Rectorat e enter lo Conselh General e l'Inspeccion d'Academia.

Dempuish tres ans, de classas bilingüas qu'an dobèrt a Larròca Timbaut e a Ròcahòrt.

Augan, un projècte de classa bilingüa qu'es a l'estudi a Cocumont. Tà la dintrada qui ven, los parents d'escolans de mairau qu'auràn la causida enter ua inscripcion en classa bilingüa o monolingüa. Ua campanha d'informacion qu'estoc miada per l'associacion Ôc Bi qui mesclava rescontre damb los parents e conferéncia d'un professor en psicolingüistica. Que vengoc explicar com lo bilingüisme precòc aubrish los dròlles cap au lor environament pastat de lenga d'òc. Que muishèc tanben cossí lo bilingüisme precòc e facilita l'aprendissatge d'autas lengas mès tanben deu francés e de las matematicas.

Lo projècte de classa bilingüa francés/occitan de Cocumont qu'es aubèrt a tota persona damb un drollet en classa mairau dès l'an qui ven. Las inscripcions que començan al mes d'avril a l'escola o a la comuna de la vila.

Per tota informacion :
06 33 70 12 40 ■

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Groupe de la majorité

À l'occasion des dernières élections municipales, nos concitoyens ont exprimé une profonde impatience de changement. Cette attente de résultats est légitime. Pour autant, le redressement économique et social de notre pays se gagnera tous ensemble.

L'heure n'est certainement pas aux polémiques politiciennes dans lesquelles la droite tente d'enfermer les débats. En cinq ans d'opposition, la droite départementale n'a jamais rien proposé de constructif. Son obstruction systématique est inutile aux Lot-et-Garonnais.

Pour nous sur le terrain, en prise directe avec les réalités, l'enjeu est ailleurs. Il est dans l'action et dans la prise en compte des besoins réels des Lot-et-Garonnais. La majorité départementale est au travail pour améliorer les conditions de vie de tous nos concitoyens. Notre conception du Conseil général est très claire. D'un côté, il doit demeurer ce filet de sécurité contre les accidents de la vie, la précarité et la pauvreté qui touche les jeunes comme les retraités. De l'autre, nous devons continuer à investir pour aménager le territoire, développer les services publics de proximité et mieux soutenir les entreprises et l'emploi. Voilà notre cap. Il faut tenir bon !

Le budget départemental pour 2014 traduit cette feuille de route en actes concrets. Le maintien des aides aux communes, le renforcement des services publics de proximité, la construction des maisons de santé pour lutter contre la pénurie de médecins sont autant de mesures pour améliorer le quotidien des Lot-et-Garonnais. Dans le même temps, avec nos partenaires, nous continuerons à créer les conditions d'un renouveau économique pour aider les entreprises à innover, à se moderniser et à créer des emplois.

La majorité départementale n'a qu'un maître mot, l'action au service de tous les Lot-et-Garonnais.

Majorité départementale, Hôtel du Département 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72, lotetgaronnepourtous@cg47.fr

Groupe de l'opposition

« Tout va bien, tout va très bien », c'est le refrain entonné depuis deux ans par Pierre Camani et sa majorité à l'égard de la politique du gouvernement. Une tentative bien maladroite de couvrir les errements et les échecs d'une politique que les Français viennent de sanctionner largement aux élections municipales.

Depuis deux ans, ce gouvernement s'est montré incapable de réduire le chômage et de faire sortir le pays d'une crise qui le ronge inlassablement. Et depuis deux ans, la gauche départementale s'applique à soutenir cette politique déconnectée de la réalité des Français.

Pire, elle la copie ! Car la gauche départementale, au pouvoir depuis 2008, a été incapable de conduire une gestion rigoureuse du Conseil général. En six ans, la dette aura augmenté de 73 % ! Alors que dans le même temps, l'investissement aura, lui, baissé de 21 %. Une gestion catastrophique, à l'image de celle du gouvernement, dont les finances font désormais l'objet d'une surveillance renforcée de la Commission européenne.

Tout cela nous concerne car il est question de l'avenir du Lot-et-Garonne et de ses habitants. Car cette dette que laissent grossir les socialistes, qui devra la payer sinon les Lot-et-Garonnais ? Qui subira la hausse des impôts locaux lorsque l'État réduira ses dotations et que le Département se trouvera exsangue ?

Loin de préparer l'avenir du Lot-et-Garonne, Pierre Camani et sa majorité préparent surtout l'avenir du Parti socialiste dans le département, ce que démontre notamment un nouveau découpage cantonal entièrement à leur avantage.

Les élus de l'opposition départementale ne sont pas dupes de ces manœuvres et des auto-satisfecits d'une gauche qui n'a pas compris le malaise des Lot-et-Garonnais. Refusant de laisser le Conseil général devenir une simple chambre d'enregistrement et de promotion des mesures gouvernementales, c'est un véritable projet d'alternance auquel nous travaillons actuellement. Un projet qui aura pour mots d'ordre le pragmatisme et l'ambition. Tout ce qui manque aujourd'hui à la gauche départementale.

Groupe de l'opposition L'Avenir ensemble
Tél. : 05 53 98 52 00 - alainmerly47@gmail.com

AVRIL - MAI

- 29 avril

Foulayronnes, Espace culturel Le Galion, 20h30 : *Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, film de Alain de Laporte. Connaissance du monde, à l'écran un film, sur scène l'auteur.

30 avril

Marmande, Cité de la formation, Centre de conférences, à partir de 18h30 : *Politique, souhaite-t-on vraiment le changement ?* par Jacques Grosjean (enseignant). Conférence de l'Université populaire de Marmande.

Mai

Lot-et-Garonne, cinéma du réseau Écrans 47 : *Les Aventures de Miriam*, 9 courts-métrages à partir de 3 ans. Programme Ciné-mômes.
- 8 au 11 mai

Bon Encontre : XI^e challenge Baseball de France.

10 mai

Agen, théâtre Ducourneau, de 14h30 à 23h30 : Le marathon du théâtre amateur proposé par le Trac 47 (Théâtre en réseau d'amateurs et compagnies) en présence de Jean-Claude Grumberg.

11 mai

Sainte-Bazeille : fête de la fraise et des fleurs.

11 mai*

Villeneuve-sur-Lot, musée de Gajac, 14h30 : *De l'infiniment grand à l'infiniment petit* (à partir de 7 ans).

Du 13 au 21 mai

Tonneins : festival Mano, familial et jeune public.
- 14 mai

Marmande, Cité de la formation, Centre de conférences, à partir de 18h30 : *Administrés, usagers, contribuables, électeurs... Quelle est notre part de responsabilité dans l'administration d'aujourd'hui ?* par Jacques Grosjean (enseignant). Conférence de l'Université populaire de Marmande.

14 et 16 mai

Laroque-Timbaut, salle des fêtes, 17h30 le 14 et 20h le 16 : *Les Moindres Petites choses* (théâtre, à partir de 5 ans). Programmation Jeune public du Grand Villenuevois.

Du 16 au 18 mai

Villeneuve-sur-Lot, Haras nationaux : 18^e Salon du livre.
- 

16 mai

Boé, Espace François-Mitterrand, 20h30 : *Aimez-vous la nuit ?* spectacle théâtral sur la fin de vie proposé par Alliance 47 Agen Jusqu'au bout accompagner la vie...

17 mai*

Nérac, château Henri IV, 19h : *Fantasmagories royales à la Cour de Nérac* (à partir de 7 ans). Manifestation accessible au public déficient physique.

17 mai

Tournon-d'Agenais, à partir de 21h : Texas Blues Party, concerts de Blues
- du 93^e Blues Station in Tournon.

17 mai

Montagnac-sur-Auvignon, 21h : spectacle *Les ruraux parlent aux z'urbains...* de et avec Jean-Pierre Dupin.



17 mai

Lacapelle-Biron, église de Saint-Avit, 14h30 et Gavaudun, église de Laurenque, 17h30 et 21h : concerts dans le cadre du Jour de la musique en vallée de Gavaudun.
- 17 et 18 mai

La-Sauvétat-de-Savères : festival de l'ortie et de la nature.

17 et 18 mai

Casseneuil, bourg médiéval : Artistes dans la rue.

19 mai

Agen, Les Montreurs d'images, 20h30 : *Le Couperet*, film en présence de Jean-Claude Grumberg. Ciné-rencontre proposée par le Trac 47 (Théâtre en réseau d'amateurs et compagnies) dans le cadre de son projet « Une année Jean-Claude Grumberg en Lot-et-Garonne ».

21 au 25 mai

Lot-et-Garonne : Journées Aquitaine nature 2014.

21 au 31 mai

Complexe Saint-Germes au Passage-d'Agen : tennis - 24^e Passagespoirs.
- 23 mai*

Penne-d'Agenais, 20h : *Balade insensée* avec l'association CEDP47 Paysage et Médiation (à partir de 7 ans avec les parents).

23 et 24 mai

Agen, place de la cathédrale, de 9h à 18h : *Côlon tour, visitez l'intérieur d'un intestin*. Campagne pour le dépistage de cancer colorectal.



24 mai*

Saint-Front-sur-Lémanche, château de
- Bonaguil, 21h : Contes et musique (à partir de 6 ans).

Du 29 mai au 1^{er} juin

Duras : 17^{es} Rencontres de Duras de l'association Marguerite Duras.

28 mai

Marmande, Cité de la formation, Centre de conférences, à partir de 18h30 : Comprendre les nouveaux territoires de la santé, par Xavier Abballe (médecin) et Joël Hocquet (médecin et conseiller général). Conférence de l'Université populaire de Marmande.

29, 30 et 31 mai

Agen et Boé : Ascension au pays du Pruneau, concentration nationale de cyclotourisme.

31 mai

Castillonès : *Ribochon... La chasse est ouverte*, de Guy Louret.

Du 22 mai au 6 juin

Les collégiens au cœur de l'orchestre

Pour la 2^e année consécutive, les collégiens de Lot-et-Garonne unissent leurs voix pour former une chorale. Accompagnés par un orchestre, ils interpréteront un répertoire éclectique sur le thème De la guerre à la réconciliation. Ils commémorent donc à leur manière le centenaire de la 1^{re} guerre mondiale.

22 et 23 mai, 21 h, Le Galion à Foulayronnes. **26 mai, 20 h 30**, espace d'Albret à Nérac. **2 et 3 juin, 20 h 30**, La Manoque à Tonneins. **6 juin, 21 h**, centre culturel à Marmande.

LES COLLÉGIENS AU CHŒUR DE LA GUERRE A LA RÉCONCILIATION DE L'ORCHESTRE

800 COLLÉGIENS CHANTEURS ACCOMPAGNÉS D'UN ENSEMBLE MUSICAL

6 CONCERTS CHORALES EXCEPTIONNELS

22 et 23 mai au Galion à Foulayronnes 21h

26 mai à l'Espace d'Albret à Nérac 21h

2 et 3 juin à La Manoque à Tonneins 21h

6 juin au Centre culturel de Fumel 21h

Réservations auprès des offices de tourisme d'Agen, Marmande et Fumel. Pour le concert de Nérac, la vente des billets se fera sur place.

Pour toute information : www.cg47.fr



Jusqu'au 27 juin

Palmarès de l'architecture de Lot-et-Garonne

Afin de mettre à l'honneur des opérations représentatives des nouveaux modes d'habiter et d'aménager, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) organise le 2^e Palmarès départemental de l'Architecture et de l'Aménagement.

Ce palmarès est soutenu par le Conseil général et la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au 27 juin.

www.cave47.com

LOGEMENT

COMPARTIMENTATION

LOGEMENT

HABITAT GROUPÉ & COLLECTIF

MARQUE INNOVANTE

CONSTRUCTION PUBLIQUE

ESPACE PUBLIC

L'ESPACE TRAVAIL

JUIN

- 1^{er} juin

Escottes : 7^e festival Jeunesse pour les enfants et els familles.

1^{er} juin

Lamontjoie : 8^e fête des plantes.

1^{er} juin

Nérac, château Henri IV, 15h30 : *Grand vernissage pour petits* (pour les 3 à 6 ans).

4 juin*

Nérac, château Henri IV,
- 20h30 : *Les conciliabules du musée* (à partir de 12 ans).

4, 13, 14 et 15 juin

Agen : festivités pour le 150^e anniversaire de la mort de Jacques Boé dit Jasmin. Conférences l'Académie des Sciences, Lettres et Arts le 4 juin. Conférence au Centre culturel le 13 juin à 14h et soirée occitane au théâtre Ducourneau à
- 21h. Parcours thématique le 14 juin de 14h à 16h et intermède musical salle des Illustres de la mairie à 16h30. Jasmin d'argent le 15 juin à 11h.

6 juin*

Moirax, 20h : *Balade insensée* avec l'association CEDP47 Paysage et Médiation (à partir de 12 ans avec les parents). Manifestation accessible
- au public déficient visuel ou auditif.

7 juin

Agen, Gravier, de 10h à 19h : Ping Tour, tennis de Table.

7 et 8 juin

Sainte-Livrade, esplanade St-Martin : Campestrel, grande fête occitane.

11 juin

Marmande, Cité de la formation, Centre de

- conférences, à partir de 18h30 : *Le jazz, de l'avènement du be-bop des années 40 au jazz européen d'aujourd'hui*, par Éric Seva (musicien). Conférence de l'Université populaire de Marmande.

14 juin

Agen, stadium, 21h30 : festival de danse.

25 juin

Marmande, Cité de la
- formation, Centre de conférences, à partir de 18h30 : *La musique, un langage universel*, par Philippe Mestre (directeur du conservatoire de musique de Marmande). Conférence de l'Université populaire de Marmande.

29 juin

Monflanquin : *20 ans de Janouille*. Pour son anniversaire, le guide-bouffon propose une série

de manifestations. Dès 10h, salle des Consuls : causerie-spectacle sur « Les mille et une façons de raconter l'histoire », et ensuite, repas animé, concert, spectacles de rue...



Retrouvez un plus grand nombre de dates et d'événements sur notre site Internet www.cg47.fr

Avant de vous rendre sur une manifestation, vérifiez qu'elle est toujours programmée. Le Conseil général n'est pas responsable de l'annulation d'un événement.

* Programmation culturelle familiale du Conseil général, Permis de musée. Inscriptions : thsiron@cg47.fr

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Le Conseil général de Lot-et-Garonne présente

GAROROCK

MARMANDE

LES 27-28-29

Plaine de la Filhole

FRANCE (47)

JUIN '14

18^{ème}
ÉDITION

PHOENIX × FRANZ FERDINAND × MASSIVE ATTACK × SHAKA PUNK
SKRILLEX × DÉTROIT × GOJIRA × BURAKA SOM SISTEMA × GRAMATIK
RODRIGO Y GABRIELA × GESAFFELSTEIN × BAKERMAT × POPOF
LA RUE KETANOU × BORIS BREJCHA × CASSEURS FLOWTERS × BRODINSKI
NAAMAN × FAUVE × DARKSIDE × FFF × DANIEL AVERY × SETH GUEKO
DELUXE × DELTRON 3030 × PRETTY LIGHTS × SET&MATCH × FINDLAY
COSTELLO × STAND HIGH PATROL × CARBON AIRWAYS × HAR MAR SUPERSTAR
YOUNG FATHERS × KID WISE × PARQUET COURTS × THE BOHICAS
ACID ARAB × BE QUIET × SAMBA DE LA MUERTE ...

Réservations : magasins Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché
www.fnac.com, sur votre mobile avec l'appli Tick&Live et sur
WWW.GAROROCK.COM

INSTITUTIONS

Partenaires

Marmande

AG REGION AQUITAINE

LOT-ET-GARONNE

SNCF

DEEZER

inRockuptibles

tsugi

SO FOOT

20

17

Virgin

sudoku

Grille n°5
mai 2014
moyen

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque grille, chaque colonne, chaque carré de 3 x 3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de juin 2014

						5	6
	4			5	6		
		5	2		9		7 1
1						7	4
9	6			2			
				7	5		9
5	9		3	4		6	8
2	3		5			9	7
			9				

Solution de la grille n° 4
du 47magazine n° 25
de décembre 2013

5	4	3	6	8	9	1	7	2
6	9	8	2	1	7	3	4	5
2	7	1	3	5	4	9	8	6
1	2	4	7	9	8	6	5	3
7	3	9	5	6	1	8	2	4
8	6	5	4	2	3	7	1	9
9	5	7	1	4	6	2	3	8
4	1	6	8	3	2	5	9	7
3	8	2	9	7	5	4	6	1

DU 10 JUILLET AU 7 AOÛT

Les Nuits d'été du Conseil général

La programmation estivale du Conseil général est déjà fixée. Voici les dates. Il y en a une forcément à côté de chez vous. Notez-là !

10 juillet, 21 h, Francescas : Concerto pour 2 clowns par Les Rois vagabonds.

17 juillet, à la tombée de la nuit, Lauzun : film The Party de Blake Edwards avec la musique de No Mad ? (ciné-concert).

24 juillet, 21 h, Aiguillon : Show de Divas avec la soprano Brigitte Lafon (lyrique comique).

31 juillet, 21 h, Seyches : Gulliver et Fils par Les Trottoirs du hasard (théâtre)

7 août, 21 h, cour d'honneur du Département : Silence, on tourne par Pokemon Crew (danse Hip-hop).

RECETTE

Sablés à la noisette et fricassée de fraises

4 personnes, environ 24 sablés

Les sablés

150 g de farine, 1 œuf, 125 g de sucre, 125 g de beurre, 100 g de poudre de noisettes, 1 c/c de vanille liquide, 1 c/c de levure chimique

Mélanger tous les ingrédients. Réserver la pâte au frais pendant 30 min. Étaler au rouleau à pâtisserie (environ 5 mm d'épaisseur). Découper les sablés à l'emporte-pièce. Disposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Mettre au centre de chaque sablé une noisette entière. Passer au jaune d'œuf. Cuire à 180° environ 10 min.

La fricassée

750 g de fraises, 80 g de sucre, 70 g de beurre, 5 c/s de triple sec, 1 c/c de poivre vert entier

Couper les fraises en fonction de la grosseur. Dans une poêle, faire fondre le beurre. Ajouter le sucre. Laisser un peu caraméliser (pas de coloration). Ajouter les fraises. Remuer jusqu'à ce qu'elles ramollissent un peu. Ajouter le triple sec et les grains de poivre. Laisser compoter 2 min.

Dressage

1 bac de glace à la vanille, de la chantilly

Dans une coupelle individuelle, mettre un peu de fricassée. Déposer une boule de glace. Décorer avec de la chantilly. Servir avec les sablés.

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

www.cg47.fr